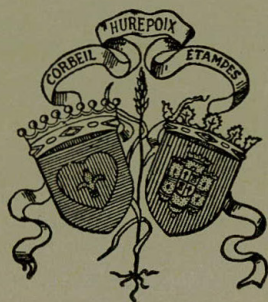


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

70^e ANNÉE



CORBEIL

1965

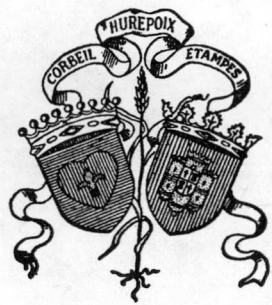
TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (Conseil d'administration, liste des nouveaux membres, assemblées générales du 6 octobre 1963 à Etampes et Morigny et du 11 octobre 1964 à Sceaux)	3
MM. André CROS et Jean JACQUART. — Le théâtre à Corbeil sous la monarchie de juillet (1833-1848)	9
M. René BLAISE. — Chemins antiques de Corbeil	29
M. Bernard JEANSON. — Découverte d'une dalle et d'un caveau funéraires dans l'église Saint-Basile d'Etampes	37
M Maurice LAHAYE. — Garnier-Deschênes, maire de Quincy-sous-Sénart, député aux Cinq-Cents	41
M. Michel VIVAUX. — Jules-Hugues Rousseau, sculpteur du roi, en son domaine de Lardy	47
BIBLIOGRAPHIE	51
CHRONIQUE	65
NECROLOGIE	71



BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

70^e ANNÉE



CORBEIL
1965

Nouveaux Membres

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Robert de COURCEL.

Vice-présidents :

M. le docteur Paul BAILLIART.

M. le chanoine L. GUIBOURGÉ.

M. Emile HOUTH.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Secrétaire adjoint :

M. Jean JACQUART.

Trésorier :

M^e André CROS.

Membres du Conseil :

M. le docteur Jean-Pierre BAILLIART.

M. Armand CAILLET.

M. Marcel CORDELLE.

M. le marquis de GANAY.

M. Maurice LAHAYE.

M. André POIRRIER.

M. le R. P. VERBRUGGE.

Nouveaux Membres

- BERGERET (Pierre), 9, rue des Arènes Paris(5^e)
BLAISE (René), 30 bis, Allée Dolet, Pavillons-sous-Bois (Seine).
BOUZINAC (Jean), château de Bel-Ebat, Marcoussis.
BREGOU (Alphonse), 19, route de Cheptainville, Marolles-en-Hurepoix.
COFFIN (M^{me} Michel), maire de Nozay, 26, rue G. Clémenceau, Orsay.
COULAREAU (Edouard), 5, rue A. Dubois, Marcoussis.
DEDIEU, 12, rue Gallieni, Leuville-sur-Orge.
DUPLESSIS (M^{me} Marcelle), 27, rue Alfred-Gravier, Corbeil-Essonnes.
FERRIERE (Georges), 34, avenue de Versailles, Paris (16^e).
GERARD (M^{me}), directrice de l'Ecole de filles Guerton, Ris-Orangis.
GODEAU (M^{me}), 47, rue de Douai, Paris (9^e).
GOJAT-SAINT-MARTIN (M^{me}), 68, rue Desnouettes, Paris (15^e).
GOLDFIEM (professeur Jean de), La Grange-aux-Cerfs, Sainte-Geneviève-des-Bois.
JEANSON (Bernard), 62, rue de la République, Etampes.
JOUVRAY (Henri), 11, avenue Guillaumet, Viry-Châtillon.
LEGRAND (Yves), 42, avenue du Général-Leclerc, Ballancourt-sur-Essonne.
LEMERLE (François), 14, rue Marbeau, Paris (16^e).
MICHEL (Elie), directeur de l'école de garçons, Marcoussis.
ROUSSILHE (Pierre), 30, rue de la Division-Leclerc, Linas par Montlhéry.
SORNET (Pierre-France), Moutiers par Bullion.
TOUZOT (Jean), 11, rue de Varenne, Paris (7^e).
VIEUX (Raymond), Les Valentins, Bullion par Bonnelles.

Assemblée générale à Etampes et au château de Morigny

Notre assemblée générale pour 1963 s'est tenue le dimanche 6 octobre à Etampes et à Morigny-Champigny.

Rendez-vous était donné à 14 heures à la mairie d'Etampes, jolie demeure médiévale, siège de la municipalité depuis 1514. Aussitôt eut lieu la visite du musée sous la conduite de M^{me} la comtesse de Saint-Périer, qui en est la conservatrice et la bienfaitrice. Parmi les nombreuses pièces fort intéressantes conservées dans ce petit musée qui évoquent le passé de la région depuis les temps géologiques jusqu'à nos jours, nous citerons seulement, faute de place, de beaux silex magdaléniens et néolithiques trouvés aux environs d'Etampes, deux magnifiques chaudrons de l'âge du bronze, le moulage du dieu gaulois de Bouray, la très belle mosaïque provenant de la villa gallo-romaine de Souzy-la-Briche et la splendide grille de chœur en fer forgé du XII^e siècle provenant de l'abbaye de Morigny.

L'assemblée générale fut ouverte à 14 h 15 dans le grand salon du château de Morigny où M^{me} de Saint-Périer avait bien voulu nous accueillir. Monsieur le Président ouvrit la séance en remerciant les membres de la société venus très nombreux à notre assemblée. Il présenta les excuses des absents, puis rappela les liens qui unissent, depuis sa création, notre société à la ville d'Etampes. Il remercia chaleureusement M^{me} de Saint-Périer pour sa charmante hospitalité, puis il évoqua rapidement l'histoire du domaine de Méréville dont quelques témoins sont conservés dans le parc du château de Jeurre dont la visite est prévue en fin de journée.

La secrétaire générale présenta le rapport moral : préparation du bulletin 1963 qui doit paraître vers la fin de l'année; recrutement de nouveaux membres; organisation de l'assemblée générale à Etampes et Morigny grâce à la bienveillance de M^{me} de Saint-Périer; participation au Congrès national des sociétés savantes, grâce à M. Houth.

Après la réélection des trois membres sortants du Conseil d'administration : M. le docteur J.-P. Bailliart, M^{me} Cavailler, M. le marquis de Ganay, le trésorier présenta son rapport financier dont il résulte que les finances sont saines et permettent la publication d'un bulletin un peu plus important que celui de l'an dernier.

Le secrétaire-adjoint parla ensuite des activités de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, et rappela la promenade à l'abbaye Notre-Dame de La Roche et au musée des Granges de Port-Royal, prévue pour le samedi 19 octobre, à laquelle peuvent participer les membres de notre société.

M^{me} de Saint-Périer, après avoir rappelé le passé de l'abbaye de Morigny fondée à la fin du XI^e siècle, dirigea la visite de l'église qui fut consacrée par le pape Calixte II, en 1119, et qui conserve quelques beaux chapiteaux romans et son clocher du XIII^e siècle intact. Elle voulut bien ensuite nous faire les honneurs de sa belle demeure, ancien logis abbatial remanié au XVIII^e siècle, et présenter les magnifiques collections préhistoriques qu'elle y conserve, tout en faisant distribuer des rafraîchissements.

La soirée se termina dans le parc de Jeurre où furent admirés — sous la pluie, hélas ! — quelques-unes des belles fabriques construites par Bellanger peu avant la Révolution pour orner le parc de Méréville, propriété du riche marquis de La Borde, parc qui fut dessiné par Hubert Robert : la colonne rostrale, dédiée à la mémoire de deux des fils du marquis de La Borde morts au cours de l'expédition de La Pérouse sur les côtes de Californie, en 1786; le "tombeau de Cook", ou plus exactement le monument dédié à la mémoire du grand navigateur, qui fut sculpté par Pajou; la "Laiterie", petite construction très simple et très élégante qui se reflète dans un miroir d'eau; enfin, le "temple de Bacchus", copie exacte du temple de la Sybille, à Tivoli, aux très belles proportions.

Assemblée générale au château de Sceaux

Notre assemblée générale pour 1964 s'est tenue le dimanche 11 octobre au château de Sceaux.

La séance a été ouverte à 14 h 45, dans une des salles du musée de l'Île-de-France, par M. le président Robert de Courcel qui, après avoir présenté les excuses des absents, remercia M. Georges Poisson, conservateur au musée, d'avoir bien voulu nous accueillir à Sceaux.

La secrétaire générale rendit compte des activités du Conseil d'administration au cours du dernier exercice : organisation de l'assemblée générale 1964, grâce au bienveillant concours de M. Poisson; préparation du bulletin 1964 qui paraîtra à la fin de l'année; recrutement de vingt-quatre nouveaux membres; participation au Congrès national des sociétés savantes, à Lyon, et à la Conférence des sociétés savantes de Seine-et-Oise, à Pontoise; enfin, préparation pour 1965 du soixante-dixième anniversaire de la société. Elle présenta, ensuite, à M. Caillet, membre du Conseil d'administration depuis 1943, auteur d'une monographie de Puiset-le-Marais et d'un important ouvrage sur le folklore étampois, et à M^{me} Caillet, les félicitations de la société à l'occasion de leurs noces de diamant qui ont été célébrées en juin dernier à Puiset-le-Marais.

Le trésorier rendit compte de sa gestion financière : finances saines, mais risquant d'être déficitaires à la fin de l'exercice à cause de l'augmentation du prix d'impression du bulletin. Le bulletin nous revient en effet quatre fois plus cher qu'en 1958, alors que les cotisations n'ont pas été modifiées depuis cette date. Il propose que les cotisations soient augmentées de cinquante pour cent.

Les membres présents, estimant cette augmentation insuffisante, votent à une très forte majorité le doublement du prix de la cotisation qui sera donc à partir de 1965 : pour les membres bienfaiteurs: 20 francs; pour les membres ordinaires: 10 francs; pour les membres du clergé et de l'enseignement: 8 francs.

Après la réélection à l'unanimité des sept membres sortants du Conseil d'administration (MM. Caillet, Cordelle, de Courcel, le chanoine Guibourgé, Lahaye, Poirrier et le R.P. Verbrugge), le secrétaire-adjoint présente les volumes XIII et XIV des *Mémoires* et le bulletin n° 2 de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, qui ont été publiés dans le courant de l'année.

M. Georges Poisson accueille alors les membres de la société qui, dit-il, sont chez eux dans ce musée de Sceaux consacré à l'Île-de-France et situé en Hurepoix. Il raconte ensuite l'histoire du domaine de Sceaux, propriété des Baillet et des Potier de Gesvres avant d'être acquis par Colbert qui fit construire le château par Claude Perrault, le fit décorer par Le Brun et fit dessiner le parc par Le Nôtre. Après avoir rappelé les séjours de Colbert et de son fils Seignelay, il décrit les fastes de la Cour de Sceaux au temps du duc et de la duchesse du Maine. Puis, il évoque les derniers propriétaires : le duc des Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et son bibliothécaire Florian, Leconte qui fit raser le château et le parc, le duc de Trévise, fils du maréchal Mortier, qui fit construire un nouveau château, et enfin, depuis 1924, le département de la Seine.

Après ce très intéressant rappel historique, M. Poisson nous fait les honneurs de la salle " Dunoyer de Segonzac " dont l'installation est à peine terminée, dans laquelle le public pourra bientôt admirer les nombreuses œuvres que ce peintre a bien voulu offrir au musée. Puis M. Poisson nous fait visiter une exposition consacrée au Hurepoix, organisée spécialement à notre intention; l'exposition annuelle du prix de l'Île-de-France inaugurée la veille; enfin, le pavillon de l'Aurore, élégante construction ornée d'un beau plafond de Le Brun destinée jadis aux réceptions et fêtes de nuit, et l'Orangerie. Une promenade dans le parc termine cet après-midi bien rempli.

Le Théâtre à Corbeil

sous la monarchie de juillet

(1833-1848)

Un volume modeste. Un dos entoilé portant ce titre en lettres dorées : *Théâtre de Corbeil, 1833 à 1848*. A l'intérieur, reliées par des onglets, des affichettes "pour être distribuées", de format 13 × 20, annonçant les représentations : heure du lever de rideau, programme, distribution. La première porte la date du 8 septembre 1833, la dernière, celle du 2 avril 1848. Sur la plupart figure l'empreinte du timbre royal à un centime. Un peu au hasard, des feuilles blanches séparent les affiches. Elles sont parfois annotées de comptes manuscrits, de même que chaque prospectus porte la mention de la recette journalière. A n'en pas douter, ce volume appartenait au propriétaire du théâtre qui fit relier ces affichettes en guise, en quelque sorte, de "mémorial". Ces feuilles d'annonces ont été imprimées, les unes à Corbeil, chez Crété, les autres à Paris.

Ce document, retrouvé dans une bibliothèque familiale, complété par quelques pièces des archives de la municipalité de Corbeil et du département de Seine-et-Oise, permet de faire revivre un aspect peu connu et fort attachant de la vie de la cité¹. Mais son intérêt est plus large : par l'étude du répertoire, du mouvement des recettes et des frais d'exploitation, par l'identification des troupes et des acteurs, ce modeste volume éclaire l'histoire de la société et celle du théâtre.

Corbeil était, sous Louis-Philippe, une petite ville d'à peine quatre mille habitants. Avec sa sous-préfecture, son tribunal, ses industries (moulins, filatures, fonderie, impr-

1. Le recueil qui a servi de base à cette étude appartient à M^e André Cros. Les pièces d'archives utilisées sont : *Arch. mun. de Corbeil*, 11117, et *Arch. dép. de S.-et-O.*, 50 T 16.

merie), elle constituait un centre plein d'activité, se suffisant à lui-même. Comme dans les siècles antérieurs, les communications avec la capitale étaient assez longues et coûteuses. Avant la création du chemin de fer, en 1840, il fallait prendre la diligence pour atteindre Paris. Il en coûtait quatre francs (une journée de salaire d'un ouvrier spécialisé) et le trajet durait quatre heures. Emprunter le bateau à vapeur, comme le héros de *L'Education sentimentale*, était un peu plus rapide : deux heures pour l'aller, trois à quatre heures pour le retour, selon la force du courant. A cette petite ville provinciale, à ses habitants, il fallait des divertissements. Marchés, foires et bals de société ne suffisaient pas.

Un marchand de draps, Joseph Martin, le comprit, qui fit bâtir une salle de spectacle, rue du Trou-Patrix, au début de la Restauration. Il lui en coûta plus de 15 000 francs². Inaugurée le 2 janvier 1819, elle servit pendant plus d'un demi-siècle. Écoutons l'historien des rues de Corbeil : « Rue du Trou-Patrix. Ancienne rue, toute petite, allant de la rue Saint-Spire à la rue des Remparts. C'est dans cette rue qu'était la salle de spectacle, appelée "Théâtre Martin", du nom de son propriétaire. Rappelons que cette salle, inaugurée en 1819, fut la seule fréquentée jusque vers 1865. Après 1870, une seule représentation fut donnée, celle des *Cloches de Corneville*, qui sonnèrent le glas de ce théâtre démolí longtemps après. Nous l'avons connu vers 1860; à cette époque, tout Corbeil le fréquentait. Monsieur le Sous-Préfet y avait sa loge³. » Jusqu'à ces derniers mois, l'emplacement de la salle Martin était occupé par un cinéma.

Aucune gravure ne nous permet de restituer l'aspect intérieur de la salle qui comprenait 431 places : 16 aux avant-scènes, 35 dans les loges, 30 à l'orchestre, 100 places de "premières", 100 places de "pourtour", enfin 150 places de "parterre". La scène mesurait 20 pieds de profondeur (6,60 m) et 16 pieds d'ouverture sur la salle (5,30 m). La hauteur en était de 12 pieds (4 m)⁴. Il s'agissait donc d'une salle de belles dimensions. Sans doute y avait-il une fosse d'orchestre, car beaucoup de représentations comprenaient une partie musicale

2. Lettre du maire au sous-préfet, 8 février 1821 (*Arch. dép.*).

3. HAMELIN (Eugène) : *Les rues de Corbeil*. Corbeil, 1908, p. 128.

4. Indications figurant sur le papier à lettre utilisé par le théâtre.

et l'on annonça, en 1837, pour une représentation du *Châlet*, d'Adolphe Adam, un orchestre de vingt-cinq musiciens.

Nous ne savons rien des installations scéniques. Les changements de décors, si l'on en croit la variété des spectacles, étaient nombreux, mais provoquaient d'énormes retards, dénoncés, par exemple, le 11 mai 1840, par le commissaire de police dans son rapport au maire. On peut donc imaginer une machinerie moyennement satisfaisante. Par contre, le plancher était solide : à la veille d'une représentation de variétés, où devait paraître sur scène un éléphant dressé, on chargea l'architecte de la ville de visiter le plancher⁵. Son avis fut favorable et Kiouni, dont une note du directeur nous apprend qu'il était âgé de dix ans, pesait 5 600 (livres ou kilos ?), mesurait 10 pieds de haut, 15 de long et 5... de diamètre, put monter sur les planches. Le théâtre possédait sans doute un jeu de décors. Ceux-ci laissaient à désirer et, le 26 novembre 1843, les affichettes annonçaient au « public amateur de spectacle » qu'à « dater de cette représentation, il y aura un ou plusieurs décors nouveaux chaque fois que l'on jouera ». Ces nouveaux décors étaient l'œuvre de M. Pitrat, de Paris. Pendant toute la saison 1843-44, les affichettes annoncent de nouveaux décors : c'est « le grand palais du procureur Contarini » pour *Gaspardo*, c'est « la prison Saint-Lazare en 1793 » pour *La dernière nuit d'un condamné*, ce sont trois décors nouveaux en février pour *Les Chevaux du Carrousel*. Il faut dire que les grands drames historiques à la mode exigeaient une mise en scène assez considérable. Pour *La Dame de Saint-Tropez* — qui n'avait rien à voir avec nos starlettes d'aujourd'hui — il ne fallait pas moins de cinq décors : l'hôtel d'Auberive, l'auberge de Cerny, les forges de Saint-Tropez, l'hôtel de Maurice et enfin, pour la mort du héros, la chambre de Maurice...

Accessoires et costumes étaient amenés par les acteurs. Le 17 novembre 1840, alors que la troupe était arrivée par le train de six heures, il fallut attendre une grande heure avant que les malles ne fussent portées au théâtre, ce qui retarda le lever du rideau, au grand mécontentement du public qui manifesta⁶.

Soucieux de plaire, le directeur du théâtre se tenait au courant du progrès. Dès le 27 juillet 1844, la salle était éclairée

5. Arch. munic.

6. Rapport du commissaire de police, 21 novembre 1840 (Arch. munic.).

au gaz, avec tous les avantages que cela pouvait présenter sur les bougies ou les quinquets ⁷.

La gestion matérielle du théâtre séparait, comme aujourd'hui, les intérêts du propriétaire de la salle, ceux du directeur chargé de l'exploitation et ceux des acteurs, mais le régime juridique de l'époque compliquait tout cela ⁸. Après la liberté — au moins théorique — de l'époque révolutionnaire, Napoléon, dans son souci de contrôler toutes les activités publiques de l'esprit, avait instauré, par les décrets de 1806, un régime très sévère, qui devait durer jusqu'en 1864. Le nombre des théâtres était limité. Mieux, un petit nombre de villes seulement pouvait avoir une troupe permanente. En Seine-et-Oise, seule la ville de Versailles avait reçu ce privilège. Encore avait-il fallu l'ajouter après coup à la liste ⁹. Le reste de la France était divisé en vingt-cinq "arrondissements théâtraux", desservis par des troupes ambulantes. Les directeurs, sédentaires ou ambulants, étaient nommés par le ministre de l'Intérieur et soumis à un contrôle sévère : itinéraires, répertoire, recettes devaient être soumis à l'autorité préfectorale. En échange, ces directeurs "privilegiés" recevaient le monopole de l'exploitation des salles de spectacle d'un certain nombre de villes. Ils traitaient avec les propriétaires et amenaient leur propre troupe pour un certain nombre de représentations. Malheureusement, le système donnait lieu à des abus : les titulaires du privilège sous-traitaient parfois avec des troupes ambulantes d'une qualité douteuse, mais dont les exigences financières étaient modestes. Ainsi s'expliquent la variété des troupes que l'on voit paraître à Corbeil durant cette période, la qualité changeante des spectacles, les plaintes des spectateurs et du propriétaire du théâtre, lésé dans ses intérêts. A plus d'une reprise, Joseph Martin, puis son fils, Nicolas-Joseph, devenu propriétaire de la salle par donation en 1843, tentèrent d'obtenir pour eux-mêmes le privilège d'exploitation ¹⁰. Dès 1821, puis en 1823, en 1824, en 1837, des requêtes, souvent

7. Le gaz fut installé à Corbeil en 1841. A Paris, l'Opéra était éclairé au gaz depuis 1822.

8. Renseignements tirés de POUGIN (Arthur) : *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre*, Paris, 1885.

9. LEMOINE (Henri) : *Le théâtre à Versailles au XIX^e siècle*, dans *Revue d'Hist. de Versailles et de Seine-et-Oise*, 47^e et 48^e années, 1945-46, p. 1-20.

10. L'acte de donation, passé devant M^e Le Menuet, notaire à Corbeil, est du 2 juin 1843.

appuyées par le maire de la ville, furent ainsi présentées, sans succès. Le 28 janvier 1845, Martin jeune tentait de nouveau sa chance :

« A Monsieur, Monsieur le Ministre
Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur,

« Le soussigné, propriétaire de la salle de spectacle de Corbeil, a l'honneur de vous exposer qu'il y a environ vingt-cinq ans, son père fit construire cette salle dont par suite il est devenu propriétaire. Tant qu'il a eu la liberté de son exploitation, les spectacles ont été goûtés du public et il y est accouru. Mais depuis que, par une application rigoureuse du règlement sur les théâtres forains, l'autorité supérieure lui a imposé des directeurs privilégiés, aucun de ses (*sic*) directeurs privilégiés n'ayant rempli ses engagements, les spectacles ont été abandonnés et sa propriété est devenue tout à fait improductive dans ses mains. Les directeurs privilégiés ont trafiqué de leur droit, transmis à des troupes ambulantes (*sic*) la faculté de donner des représentations; alors le mauvais choix des pièces, des artistes, si on peut donner ce nom à des artistes de ce genre, ont dégoûté le public qui a cessé d'y venir. Dans ces circonstances, Monsieur le Ministre, attendu que le privilège pour le théâtre de cette ville expire au mois d'avril prochain, il vous supplie de lui accorder personnellement le privilège de la salle et le droit d'y donner, sous sa direction et sa responsabilité, des représentations scéniques à la charge pour lui de se conformer aux lois, règlements et arrêtés sur la police des théâtres... »

Cette démarche resta vaine, comme les précédentes, et comme celles que Martin fit après 1848¹¹.

Au vrai, quelle que soit la recette, le propriétaire recevait cinquante francs pour la location et l'éclairage de la salle. Ses frais étant de l'ordre de quinze francs, une vingtaine de représentations annuelles lui assuraient un revenu de sept cents francs — un peu moins de cinq pour cent du capital investi en 1819¹². Mais on n'atteignait pas toujours ce chiffre et Nicolas Martin avait quelques raisons de se plaindre.

11. Toutes ces requêtes sont aux Archives départementales.

12. Dans la lettre du 8 février 1821, citée note 2, le maire estime que vingt-cinq représentations par an n'assurent au propriétaire qu'un revenu insuffisant.

Si l'on en croit Constantin Mazeret, qui écrivait en 1836, le théâtre donnait « à peu près trente représentations par an »¹³. Notre document ne permet pas d'être aussi optimiste. En quinze saisons, il dénombre deux cent quarante-six spectacles, soit en moyenne seize par an. Le chiffre est, en réalité, très variable : de neuf (1840-41) à trente et un (1843-44)¹⁴.

Les comptes rendus d'exploitation des années suivantes permettent de constater la baisse du nombre des représentations : une dizaine par an. La liberté rendue au théâtre provoquera une brusque remontée : pendant la saison 1864-65, il y aura vingt-trois représentations. Nous savons déjà que le théâtre de Corbeil vivait alors ses dernières années.

La "saison" commençait généralement en septembre ou au début d'octobre et se poursuivait jusqu'en mai. Répondant, en juin 1845, à un questionnaire préfectoral, le maire de la ville écrit :

« Quel est le nombre des représentations qu'il serait convenable de donner pour satisfaire le public ?

— Deux représentations par mois.

« A quelle époque et à quels jours ces représentations devraient-elles être fixées ?

— Toute l'année, principalement en hiver et le dimanche. »¹⁵

Au long de la période considérée, 28 représentations eurent lieu en septembre, 29 en octobre, 36 en novembre, 22 en décembre, 24 en janvier, 18 seulement en février, peut-être à cause du Carême, 26 en mars, 27 en avril et 10 en mai. Si les représentations sont plus rares en été, on ne peut pourtant pas parler d'un arrêt complet : en 1834, seul le mois de juin ne vit aucun spectacle; en 1835, il y eut au moins une soirée par mois; en 1843-44, on joua de septembre à avril, puis de juillet à septembre, en enchaînant sur la saison suivante. Même variété de mois en mois : tantôt un, tantôt deux spec-

13. MAZERET (Constantin): *Panorama des rives de la Seine de Paris à Montreuil*, Paris, 1836, p. 145.

14. 1833-34: 22; 1834-35: 20; 1835-36: 12; 1836-37: 18; 1837-38: 12; 1838-39: 12; 1839-40: 14; 1840-41: 9; 1841-42: 10; 1842-43: 17; 1843-44: 31; 1844-45: 30; 1845-46: 14; 1846-47: 12; 1847-48: 13.

15. *Arch. dép.* Les réponses à ce questionnaire semblent avoir été largement inspirées par Martin lui-même.

tacles, selon le vœu de Monsieur le Maire. Le record mensuel fut atteint en août 1844, où la troupe du théâtre de Saint-Germain-en-Laye donna sept représentations : une sorte de festival d'été avant la lettre.

Les spectacles avaient lieu généralement le dimanche, mais aussi parfois le lundi ou le samedi, voire le jeudi. Comme dans les théâtres parisiens, on commençait de bonne heure, à 6 ou 7 heures, mais les retards étaient fréquents. Le 11 mai 1840, la représentation commencée à 7 heures ne s'acheva qu'à 1 heure et demie du matin « malgré toute l'activité que les acteurs ont mis à en diminuer la longueur ». Le rapport du commissaire de police incrimine les changements de décors et « la trop grande quantité de pièces que les acteurs veulent toujours donner ». Sept mois plus tard, le rideau se lève seulement à 8 heures pour ne tomber qu'à 1 heure du matin. Ces retards étaient le prétexte d'incidents qui prenaient facilement, dans l'atmosphère troublée de la monarchie de juillet, une résonance politique. C'est ainsi qu'au soir du 17 novembre 1840, la foule réclama à l'orchestre de jouer *la Marseillaise* et *le Chant du Départ*. On venait de vivre les mois difficiles de l'été 1840 où, face à l'Angleterre et à la Prusse, le nationalisme français, lié alors aux souvenirs révolutionnaires et napoléoniens, s'était violemment manifesté. Le commissaire de police accuse les imprimeurs d'être à l'origine de la manifestation ¹⁶.

*
**

Dans ce cadre, que nous avons essayé d'évoquer, quels spectacles étaient offerts aux Corbeillois ? L'étude des programmes est un précieux témoignage sur le goût d'une époque. Au long des saisons, théâtre, musique et variétés se mêlaient. Si le théâtre proprement dit l'emportait largement — 226 séances en tout sur 246, — bien d'autres genres étaient représentés. Assez souvent, des "magiciens", illusionnistes ou prestidigitateurs se produisaient. Le 14 juin 1835, M. Comte, qui se dit "physicien du roi", donne « une grande soirée magique de prestiges, d'illusions, de tours d'adresse, de surprises galantes, etc. ». Plusieurs fois, M. Courtois et sa famille, la fille « physicienne et prestidigitatrice », les autres enfants, musi-

16. Arch. munic.

ciens, vinrent à Corbeil. Ils donnèrent jusqu'à quatre représentations successives en février 1835 et en août 1837. Parfois le spectacle était très proche de celui du cirque : ainsi avec les deux spectacles du "général Tom Pouce", avec la présentation de l'éléphant Kiouni et avec un "staticien vélocimane". Certains spectacles nous étonnent encore davantage: en novembre 1842, la famille Bonnet, « premier modèle de l'Académie Royale de peinture », présente pour trois soirées un « spectacle extraordinaire et entièrement nouveau »: « Cette famille représentera, en costumes-marbres, ce que nos musées ne peuvent produire qu'en matière; tous les sujets sont tirés de la mythologie, de l'histoire sainte et profane. Les statues sont représentées avec tant de vérité que ce n'est qu'au dernier groupe que les spectateurs seront persuadés que ce sont des êtres vivants... » Parmi les poses figurent : Hercule étouffant Antée, la fuite de Caïn, la mort d'Hyacinthe.

La musique intervenait surtout en guise d'intermède au cours des représentations. Ainsi voit-on apparaître des airs du *Barbier de Séville* de Rossini, du *Calife de Bagdad* de Boieldieu, de *La Muette de Portici* d'Auber. De même voit-on quelques intermèdes dansés. Relevons simplement, en 1836, le soir même où l'on voyait l'éléphant savant, trois ballets dansés par Gouget, premier danseur du théâtre de Bordeaux et, en 1840, un "pas napolitain" dansé par M. et M^{me} Ragaine, premiers danseurs du théâtre de la porte Saint-Martin. La "Cachucha", où Théophile Gautier admirait Fanny Elssler, fut dansée en 1839, mais par une demoiselle Renon, que l'on a oubliée. Il y eut cependant trois concerts et quelques spectacles lyriques. Tous reflètent le mauvais goût de l'époque, qui refusa aussi bien le classicisme délicat de Mozart et d'Haydn que les œuvres des romantiques. *Le Chalet* d'Adolphe Adam fut donné en 1837 et son *Postillon de Longjumeau* en 1844. L'année suivante, avec vingt musiciens, les artistes du "Gymnase royal et musical de Paris" et les amateurs de la Société philharmonique de Corbeil, on donna deux actes de *La Juive*, le célèbre opéra de Scribe et Halévy. Quant au programme des concerts, il mêle inconnus et valeurs plus sûres, chansonnettes et morceaux classiques. C'est ainsi qu'en 1838 alternent l'ouverture de *La Fiancée* d'Auber, l'andante de *La Symphonie en ut mineur* (la cinquième) de Bethoven (*sic*), des chansonnettes et des quadrilles, le tout s'achevant par la "walse" du *Domino Noir*, d'Auber. L'affichette ajoutait : « Malgré les nombreux frais que nécessite ce concert, pour procurer à tous les habitants de

cette ville le plaisir d'entendre les beaux morceaux de Bethoven, Auber et Dufrène, le prix des places ne sera pas augmenté. » Weber, Cherubini, Hérold figurent aux programmes parmi d'illustres inconnus.

L'époque n'ignorait même pas les troupes folkloriques, si bien reçues aujourd'hui. Mais elles ne venaient pas d'Amérique latine ou d'Extrême-Orient. C'est le "Conservatoire de musique religieuse de la ville de Bagnères-de-Bigorre" qui vint donner, le 9 juillet 1844, un « grand concert pastoral et national ». Les quarante chanteurs, « revêtus des costumes des anciens ménestrels de leur pays et précédés de leur Sainte Bannière », exécutèrent pour les habitants de Corbeil le programme qui avait été donné à Neuilly devant les souverains. On y entendit, entre autres, « *Halte-là, les montagnards sont là !* » chant religieux et patriotique de la montagne. »

Quant au théâtre proprement dit, il est à remarquer tout d'abord que nos ancêtres devaient s'y plaire plus que nous, lorsqu'on voit les affiches. Voici quelques exemples de la capacité de "résistance" des spectateurs : le 25 décembre 1845 : *Farruck le Maure*, drame en trois actes, *Le Barbier de Séville* et, pour couronner le tout, *Le Dépit amoureux* de Molière ; le 8 mars 1846, trois vaudevilles d'un acte et *Les Plaideurs* de Racine. Mieux encore, le 2 janvier 1848, au drame de *Farruck le Maure*, s'ajoutaient *Tartuffe*, *Le Dépit amoureux* et une scène intitulée *Le Klephte mourant*. Trois ou quatre pièces figurant normalement à l'affiche, nous avons pu relever plus de six cents titres au long de ces quinze années. Le vaudeville vient très largement en tête. Plus de la moitié des pièces représentées appartiennent à ce genre si caractéristique de l'époque. On sait qu'il s'agit de morceaux assez légers, rapidement écrits, d'un comique assez gros et qui laissent une certaine marge d'interprétation. Les titres sont évocateurs : *L'Apprenti, ou l'Art de faire une Maîtresse*, *Le Grenier du Poète*, *L'Art de ne pas monter sa garde*, etc. Trois fois, on représenta *La mauvaise langue de Corbeil* — qui devait sans doute changer de domicile au hasard des tournées. Parmi les auteurs, à côté de beaucoup d'inconnus, on trouve Paul de Kock, dont on joue, en 1834, *Le Commis et la Grisette* et, en 1840, *Moustache*, et Labiche, alors au début d'une féconde carrière, dont *Bocquet, Père et Fils*, paraît en 1840. Le fécond M. Scribe, de l'Académie française, qui fut pendant quarante ans le principal fournisseur de tous les théâtres, paraît une trentaine de fois, avec des vaudevilles, comme *La Chanoinesse* (trois représentations), des

comédies comme *La Chaîne*, créée en 1841, jouée à Corbeil en avril 1842, des pièces historiques comme *Bertrand et Raton*, créé à Paris en novembre 1833, joué dans notre ville dès avril suivant, sans parler des livrets d'opéra.

Le drame, sous ses différentes formes, n'était pas moins apprécié du public : environ cent cinquante titres, dont plusieurs reviennent à l'affiche régulièrement. On connaît le succès de cette forme spécifiquement romantique, née de la décadence de la tragédie classique et du goût du public pour le mélodrame, cherchant à peindre les passions de héros dépassés par une destinée extraordinaire, mêlant, comme dans la vie, les épisodes comiques et tragiques. Ainsi trouve-t-on à l'affiche tous les succès et tous les auteurs qui triomphèrent à la même époque sur le "Boulevard du Crime".

Lorsque s'ouvre notre petit livre, la bataille romantique avait déjà été une victoire. Dumas, en 1829 (*Henri III et sa Cour*), Hugo, en 1830 (*Hernani*), avaient porté jusque sur la scène du Théâtre français leurs théories esthétiques. Le public de Corbeil ne fut pas en reste sur celui de la capitale. Ainsi put-il voir, et souvent peu de temps après leur création sur les scènes de Paris, les pièces historiques de Casimir Delavigne, d'Alexandre Dumas, de Pixérécourt, comme les drames "sociaux" de Dennery, de Frédéric Soulié, de Bouchardy. Sont représentés : *Les Puritains de Londres*, *L'Auberge des Adrets*, *Gaspardo le Pêcheur*, *La Closerie des Genets*, *Héloïse et Abélard*, *L'Ouvrier*, *Le Chiffonnier de Paris...* *Les Enfants d'Edouard*, de Delavigne, furent joués dès l'année de la création, en 1833, et quatre autres fois pendant la période. Les autres pièces historiques de cet auteur : *Louis XI*, *Don Juan d'Autriche*, *Marino Faliéro*, *Une Famille au temps de Luther*, paraissent également. Les drames de Dumas sont aussi présentés : *La Tour de Nesle* fut jouée quatre fois; *Mademoiselle de Belle Isle* parut en 1839, année de sa création; *Charles VII chez ses grands Vassaux* eut deux fois les honneurs de la scène. Mais le célèbre *Antony*, créé en 1831, n'apparaît à Corbeil qu'en 1844. *Richard d'Arlington*, créé sur le Boulevard par Frédérick Lemaître, fut représenté dès 1833.

Bien évidemment, le chef de l'école romantique, Victor Hugo, n'est pas absent de cette liste. Les spectateurs de Corbeil purent voir le second acte de *Marie Tudor* quelques mois après la "première"; *Angelo, tyran de Padoue* dès août 1835 (la création parisienne était d'avril); *Ruy Blas* en 1842 et en 1845, enfin, en entier cette fois et avec la présence prestigieuse

de M^l^{le} George, *Marie Tudor*. Le mois suivant, c'était *Lucrèce Borgia*; mais *Hernani* ne parut point sur la scène de la salle Martin.

La comédie classique n'avait pas perdu tout attrait pour les spectateurs des années trente. En quinze ans, les Corbeillois purent voir *Tartuffe* cinq fois, *Le Dépit amoureux* quatre fois, *Le Barbier de Séville* trois fois, *Le Mariage de Figaro* deux fois, *Les Plaideurs* une fois. Regnard et Destouches paraissent également à l'affiche. Par contre, la tragédie est délaissée : *Le Cid* paraît une seule fois, comme le *Mahomet* de Voltaire et le *Fénelon* de Marie-Joseph Chénier. Racine tragédien est complètement absent, à moins que *Les Fureurs d'Oreste*, annoncées au programme du 26 septembre 1841, ne soient le monologue de l'acte V d'*Andromaque*. Par contre, *Hamlet*, dans la traduction édulcorée de Ducis, fut joué en 1835, 1840, 1845.

L'actualité provoquait la représentation de sketches, présentés en intermède, comme ce tableau du Père Enfantin, chef de la religion Saint-Simonienne, qui figure au programme d'une soirée de prestidigitation en mars 1834, ces imitations d'acteurs célèbres de l'époque (Lemaître, Lockroi, Lafosse) données en novembre de la même année, ce "bulletin d'Afrique, raconté par M. Charles Cabot" en mai 1840, et intitulé : *Mazagran, ou 123 contre 12 000* (la résistance héroïque des troupes du capitaine Lelièvre datait de février).

Cet examen du répertoire montre que Corbeil, grâce à son théâtre, recevait avec régularité les nouveautés des scènes parisiennes, souvent assez vite. Le bilan est plus qu'honorable si l'on songe qu'il s'agissait d'une toute petite ville et d'un public, pour ainsi dire "provincial", malgré la proximité géographique de la capitale. Nous verrons tout à l'heure que les pièces "modernes" n'étaient pas les moins courues et les spectateurs de Corbeil semblent avoir été fort ouverts. Imaginons, en comparaison, Ionesco ou Becket, joués, vers 1950, dans une sous-préfecture...

*
**

Comme nous l'avons dit, Corbeil n'eut jamais de troupe permanente. Cependant, à des dates plus ou moins fréquentes, des "amateurs" de la cité donnaient des représentations de bienfaisance au profit des pauvres. Leur nombre : quatre en 1834, une en 1835 et en 1836, trois en 1840, deux en 1842, une en 1844, deux en 1845 et en 1847, ne semble pas avoir

de rapport avec la plus ou moins grande misère du temps. Pour ces soirées de bienfaisance, le programme comportait trois ou quatre vaudevilles, n'exigeant pas de très grandes qualités et laissant au texte dit une certaine liberté. En dehors de ces soirées, les spectacles étaient assurés par des troupes itinérantes, tantôt celle du directeur privilégié, tantôt celle d'un entrepreneur de spectacle qui traitait avec le directeur. Certaines troupes reviennent ainsi assez régulièrement¹⁷. Celle de Charles Cabot assure six représentations en 1833-34 et reparait au début de la saison suivante. Son chef, né vers 1807, avait joué à la Gaité, puis aux Nouveautés, et parut sur la scène de la porte Saint-Martin entre 1837 et 1840. La troupe dirigée par Charles Mayer fut la plus fidèle : on la vit paraître en 1835, 1836, 1837, 1838 et 1842. Durand, directeur des théâtres de Chantilly et d'Argenteuil, assura les spectacles de l'hiver 1843. Les troupes des théâtres de Fontainebleau, de Montmartre et du "IV^e arrondissement" paraissent également. Du 28 juillet au 8 septembre 1844, la troupe du théâtre de Saint-Germain-en-Laye donne dix représentations, et le propriétaire de la salle écrit : « Tous ces spectacles ont été parfaits. » Des troupes parisiennes plus connues se produisirent également sur la scène du théâtre Martin. On put voir en 1839 celle des Variétés, celle des "artistes incendiées" (*sic*) de la Gaité, attendant la réouverture de leur théâtre parisien, pour quatre représentations au printemps 1835. Le grand événement fut la venue du Théâtre français, le 8 octobre 1833. On joua *Le Philosophe marié*, de Destouches, comédie de caractère, et *Les Préventions*, de Dupin et Depagny.

Parmi les acteurs à l'affiche, certains méritent d'être relevés, soit que, déjà connus, ils paraissent "en représentation" pour relever une distribution, soit que, jeunes encore, ils amorcent sur ces petites scènes une carrière plus brillante. A cette dernière catégorie appartient Eugène Castellano ou Castellanot. Fils d'un capitaine, il se découvrit la passion du théâtre en voyant le célèbre mime Debureau. Débutant dans la troupe de Charles Durand, qui courait la banlieue, il remporta à Corbeil un grand succès pendant la saison 1843-44. Une des représentations fut même donnée à son profit, comme "conscriit de la classe 1844". Il tira sans doute un bon numéro

17. Les détails biographiques sont empruntés à LYONNET (Henry) : *Dictionnaire des comédiens français*, Paris, s. d., 2 vol., et à DESCOTES (Maurice) : *Le drame romantique et ses grands créateurs* (1827-1839), Paris, s. d.

puisqu'il put faire sa rentrée, au cours d'une "représentation exceptionnelle", le 30 mars 1845. On y donna *La Dame de Saint-Tropez*, drame en cinq actes. Il était entouré pour l'occasion de « M^{lle} Desgrange, M. et M^{me} Fredy, arrivant du théâtre de Dunkerque, M. Désiré du théâtre de Lorient, M^{lle} Anaïde Bellerive du théâtre de Mons ». On ne le revit plus à Corbeil, mais sa carrière se poursuivit à l'Ambigu, où il tint les premiers rôles de 1855 à 1870. Il devint directeur du Châtelet en 1876 et mourut six ans plus tard. De même, Rey, qui paraît en 1835 dans la troupe du IV^e arrondissement devait entrer deux ans plus tard au Français et revenir comme pensionnaire jouer en vedette en 1839 et en 1840 à Corbeil. Il poursuivit sa carrière à l'Odéon, puis de nouveau au Français.

D'autres acteurs avaient déjà atteint la célébrité lorsqu'ils se produisirent en vedette dans notre cité : ainsi Gobert, qui fut pendant de longues années Napoléon sur les scènes parisiennes, vint jouer ce rôle dans *Napoléon à Sainte-Hélène* en mars 1834, ainsi Beauvallet, pensionnaire puis sociétaire du Théâtre français, créateur du rôle de Saltabadil du *Roi s'amuse* en 1832, qui vint jouer *Hamlet* en 1840. D'autres pensionnaires de notre première scène : Mirecour, créateur du rôle de lord Talbot dans *Chatterton*, Darcour, qui joua à Corbeil dans *La Fille du Cid* de Casimir Delavigne, Marius, parurent sur la scène du théâtre Martin, de même que M^{lle} Lemaire, de l'Odéon puis du Français, qu'on vit en 1836 et 1840. La plus célèbre visiteuse du théâtre de Corbeil au cours de ces quinze années fut M^{lle} George, qui donna deux représentations les 3 et 4 novembre 1844. L'ancienne partenaire de Talma avait quitté le Français en 1817 pour faire une nouvelle carrière sur les Boulevards, laissant la première place à M^{lle} Mars. En 1830, âgée de quarante-trois ans, elle entra comme premier rôle dans la nouvelle troupe de l'Odéon. Après son succès dans *La Tour de Nesle*, en 1832, Victor Hugo écrivit pour elle le rôle de *Marie Tudor* où elle triompha le 6 novembre 1833. Malgré son embonpoint, qui excitait la verve des journalistes — Henri Heine va jusqu'à parler en 1838 du « gros soleil de chair qui rayonne au ciel dramatique des boulevards », — elle restait une très grande artiste, ayant le sens de l'attitude plastique, du geste. Elle joua à Corbeil deux de ses grands succès : *Isaure de Chauvigny*, un drame de Rougemont, et *Marie Tudor*, qu'elle venait de reprendre avec succès à l'Odéon avec Marie Dorval pour partenaire. Celle-ci ne vint malheureusement pas à Corbeil. Ainsi, ouvert en octobre 1833 sur

la visite du Français, notre recueil de programmes s'achève presque avec la venue d'un des "monstres sacrés" les plus célèbres de l'époque.

Mais toutes les représentations ne bénéficiaient pas d'une distribution aussi éclatante. Ces troupes ambulantes, formées souvent d'éléments disparates, de débutants ou de vieux cabots, coiffés par un ou deux premiers rôles plus connus, ne jouaient pas toujours parfaitement. Le 2 octobre 1836, à ce que nous dit le rapport du commissaire de police, le drame *La Duchesse de La Vaubalière* fut « passablement joué », mais le vaudeville qui suivait fut sifflé. Au dos de l'affichette du second spectacle donné en octobre 1842 par les Artistes réunis — on jouait *Ruy Blas*, — le propriétaire de la salle a écrit : « Ce spectacle a été horriblement joué. » Aussi cette troupe, qui avait fait 275 francs de recette pour la première soirée et 180 à celle-ci, fut boudée à sa troisième représentation par le public corbeillois : la recette tomba à 80 francs. Le public savait donc juger de la valeur d'un spectacle.

*
**

Le prix des places variait avec les spectacles, mais le tarif courant, pour les soirées théâtrales, était le suivant : avant-scène : 2,25 francs; loges et orchestres : 2 francs; "premières" : 1,50 franc; pourtour et parterre : 1 franc. Ces prix étaient assez élevés, plus qu'à Versailles où l'on payait de 0,50 franc à 1,25 franc, moins que dans les théâtres de la capitale : les places du Théâtre français coûtaient de 1,80 franc à 6,60 francs, celles du Théâtre de la Porte Saint-Martin de 0,60 franc à 4 francs. Pour entendre M^{lle} George, en 1844, les prix furent augmentés : il en coûta 4 francs pour les places de loges et d'avant-scène, 2,50 francs à l'orchestre et aux "premières", 1,50 franc et 1,25 franc pour les autres places. Le pain, aliment de base, valait alors 0,45 franc le kilo et un ouvrier gagnait, suivant sa qualification, de 1 à 4 francs par jour. Lorsque le théâtre de Corbeil était comble, la recette était de 593 francs, au tarif courant. Mais tout au long des quinze années que couvre notre document, la recette moyenne ne s'établit qu'à 240 francs. Ce chiffre masque d'ailleurs des variations très importantes, et l'assistance était des plus inégales.

Il convient de mettre d'abord à part les soirées de bienfaisance, données par les amateurs de la ville, dont le but

charitable explique le succès : 400 francs de recette moyenne, de 250 francs à 600 francs en valeur absolue. Sur quatorze soirées, cinq rapportèrent de 250 à 350 francs, sept de 350 à 500, deux dépassèrent cette somme déjà importante. Il est vrai qu'il fallait assurer les frais du spectacle. Le 3 mars 1844, les 250 francs recueillis permirent tout juste de les régler, et le propriétaire d'écrire : « Les pauvres n'ont rien eu. »

Ces cas éliminés, les recettes montèrent dix-huit fois au-dessus de 400 francs, soixante-six fois au-dessus de 300 francs, elles descendirent vingt-sept fois à 100 francs et au-dessous, cinq fois enfin au-dessous de 50 francs. Les plus fortes recettes de ces quinze années furent atteintes par M^{llo} George, le premier soir (687 francs, avec un prix spécial des places), par Gobert jouant Napoléon (550 francs) et par le drame de Dennery : *La Bohémienne de Paris* (565 francs). La seule représentation lyrique, celle de *La Juive*, rapporta 455 francs. Il est intéressant de suivre les recettes réalisées par la troupe du théâtre de Saint-Germain, dans sa saison d'été 1844, puisqu'une note du propriétaire nous apprend que les spectacles furent bons. Les trois premières soirées n'ont qu'un succès moyen : 190, 120, 155 francs. On monte à 265 francs avec *La Bohémienne de Paris*, qu'on avait joué avec grand succès en février, à 290 avec *Antony*, de Dumas, à 470 avec la célèbre *Tour de Nesle*, à 360 encore avec un drame, *Rita l'Espagnole*. La plus faible recette est celle d'une soirée de vaudevilles, qui ne fait que 99 francs. Il est vrai que c'était le sixième spectacle en un mois et le public pouvait se lasser. Au total, la recette moyenne de cette série de représentations s'établit à 239 francs, la valeur moyenne que nous avons trouvée pour les quinze saisons étudiées.

Les recettes les plus basses correspondent aux spectacles de magie, surtout lorsqu'ils sont répétés à quelques jours d'intervalle. Ainsi, M. Marquant, magicien, fait-il 71 francs le premier soir et 45 francs seulement le second. Les quatre séances données en 1837 par M. Courtois, physicien, donnent de 45 à 70 francs de recette.

Il resterait à saisir les influences extérieures qui auraient pu jouer sur l'empressement plus ou moins grand des Corbeillois à se rendre au théâtre. Accusons le temps : le 24 décembre 1838, malgré la promesse des affiches : « La salle sera bien chauffée », la recette n'est que de 74 francs. Les représentations du lundi de la Saint-Spire sont aussi de médiocres succès, sans doute à cause des excès de la veille. Enfin, il est

peut-être significatif de constater le ralentissement de l'activité du théâtre de Corbeil au moment de la crise économique qui marque les deux dernières années du règne de Louis-Philippe. Aucun spectacle n'est donné du 10 mai au 27 septembre 1846, du 5 avril au 5 septembre 1847. De septembre 1846 au printemps suivant, les recettes sont de plus en plus basses : de 320 francs à l'ouverture de la saison, on tombe à 95 et 110 francs en janvier. Un succès éprouvé comme *Latude* ne fait que 250 francs de recette. Les deux dernières soirées de la saison, le 7 mars et le 5 avril, sont données au profit des pauvres de la ville. Un mouvement de charité leur assure de belles recettes : 485 et 400 francs.

Ces chiffres de recettes pouvaient-ils assurer aux directeurs chargés de l'exploitation l'équilibre de leur budget ? Il leur fallait d'abord payer les frais de salle. Dans sa réponse au questionnaire préfectoral déjà cité, le maire de Corbeil, en 1845, les estimait à 79 francs. C'est ce que nous confirment les indications du papier à lettre utilisé par le propriétaire. La location et l'éclairage sont comptés 50 francs (60 après l'installation du gaz); le droit des pauvres, fixé théoriquement à 11 % des recettes, donnait lieu à un forfait de 10 francs; les frais de poste, d'affichage et de port des billets montaient à 14 francs; enfin, on donnait 2,50 francs au machiniste (au singulier sur le document, mais n'y en avait-il vraiment qu'un ?) et autant au coiffeur chargé de remettre les perruques en forme. On peut conclure déjà que toutes les recettes inférieures à 100 francs ont été désastreuses puisqu'il fallait, en plus des frais de salle, payer les acteurs, les nourrir et les loger. Quelques comptes d'exploitation, conservés dans le recueil, permettent de saisir la réalité :

Le 10 septembre 1837, pour un spectacle comprenant drame et vaudeville, la recette était de 182,50 francs. Aux frais, figurent : aux auteurs : 4 francs; aux acteurs : 120 francs; pour la salle : 16,50 francs; pour les affiches : 15 francs, soit 155,50 francs. Le bénéfice était de 27 francs.

Le 22 septembre 1844, où l'on jouait un vaudeville, une adaptation d'*Indiana* et *La Fiote de Cagliostro*, la recette fut de 228,95 francs. Cent trente-neuf places étaient vendues au guichet. Mais les frais montaient à 295,80 francs; on y voit figurer 35 francs pour la salle, 20 francs pour le luminaire, 10 francs pour l'orchestre, 41 francs pour les voitures et 38,80 francs pour l'hôtel, enfin 25 francs pour l'administration, etc.

Pour les deux soirées données par M^{lle} George, la recette fut de 1 000,55 francs, mais les frais montèrent à 998,70 francs. Il est vrai, d'après une note conservée aux archives municipales, qu'on donna 250 francs à l'actrice pour le premier cachet, et 50 francs pour le second. C'étaient des sommes considérables pour l'époque, encore qu'il soit difficile de les traduire en francs de 1964. Ces 300 francs de 1844 valaient quinze hectolitres de blé, une centaine de journées de travail d'un ouvrier qualifié ou une centaine de grammes d'or fin...

Les directeurs privilégiés étaient dans l'obligation d'envoyer, à la fin de chaque trimestre, un compte rendu d'exploitation au préfet. Quelques-uns nous ont été conservés, pour le début et pour la fin de la période étudiée¹⁸.

Pour les trois derniers trimestres de 1834, les recettes s'élevèrent à 3 209 francs et les dépenses à 235 francs par soirée, soit 3 055 francs. Sept représentations sur treize n'avaient pas couvert les frais.

Pour le dernier trimestre de 1847, le compte rendu de J.-T. Sorant, directeur privilégié du département de Seine-et-Oise et du théâtre de Saint-Germain-en-Laye, donne les résultats suivants :

	Recettes	Frais
5 septembre : <i>L'Abbé de l'Epée</i>	300,00	270,05
7 novembre : <i>Don Juan d'Autriche</i>	458,00	278,90
14 novembre : <i>Les Enfants d'Edouard</i> ..	368,90	270,05
28 novembre : <i>Le Chiffonnier de Paris</i> ..	476,60	261,55
12 décembre : <i>La Tour de Nesle</i>	415,00	263,30
	<hr/>	<hr/>
	2 018,50	1 343,80

Ce début de saison était donc assez favorable. Il n'en était pas toujours ainsi si l'on en croit cet avis inséré en tête de l'affiche du spectacle du 26 novembre 1837 :

« M. Charles Mayer a l'honneur de prévenir le public que, n'ayant point été couvert de ses frais dans les représentations qu'il a donné (*sic*) cet hiver, il se voit obligé de renoncer au théâtre de la ville de Corbeil si cette dernière représentation ne vient le récupérer de ses pertes, que les premières places un peu plus fréquentées auraient rendues bien moins considérables. »

18. Arch. dép. de Seine-et-Oise.

A voir la courbe des recettes, cet appel ne fut guère entendu; pourtant, la troupe donna encore trois représentations au début de 1838. Mais les directeurs de troupe hésitaient parfois à tenter l'aventure. Au printemps 1837, sollicité de venir achever la saison que Genard abandonnait, Stockleit demanda qu'on lui assure une recette de 300 francs, puis s'abstint. Les abus du système du privilège amenaient la médiocrité des troupes et la baisse des recettes. Au vrai, sans le soutien des municipalités, ces théâtres des petites villes du département, Corbeil, Etampes, Rambouillet, étaient difficilement rentables.

★
★★

Commencé avec les belles heures du règne du roi-citoyen, notre recueil s'achève avec lui. Seules les deux dernières affiches, datées des 12 mars et 2 avril 1848, sont postérieures à la révolution de Février. Elles annoncent deux représentations données « au profit des ouvriers sans travail », et non plus « des pauvres ». Le changement de vocabulaire est significatif de l'atmosphère de ces semaines d'illusions où l'on exalta les travailleurs. Entre les pièces prévues au programme — *La Closerie des Genets* et des vaudevilles — on devait chanter *La Marseillaise*, *Le Chant des Girondins* et *Le Chant du Départ*. Ainsi s'achève, sur ces souvenirs révolutionnaires et ces chants guerriers, notre petit volume.

Le théâtre de Corbeil devait encore survivre une vingtaine d'années. Les comptes rendus trimestriels envoyés à la préfecture de Seine-et-Oise permettent d'affirmer la continuité des différents aspects que nous avons dégagés : irrégularité du nombre des représentations annuelles comme des recettes réalisées, et variété du répertoire où domine toujours le vaudeville. Au hasard des titres conservés, de nouveaux auteurs apparaissent : on joue en 1854, l'année de sa création : *Le Gendre de Monsieur Poirier*, d'Emile Augier, triomphe de la morale bourgeoise et, en 1861, *Le Voyage de Monsieur Perrichon*. Les succès littéraires sont mis à la scène, comme on les porterait aujourd'hui à l'écran : *Le Comte de Monte-Cristo* occupe deux soirées successives en 1854; *Rocamboles*, d'après l'œuvre de Ponson du Terrail, paraît en 1864. Les Corbeillois purent voir *Zaïre* de Voltaire, en 1855, et *Othello* en 1864.

Nous avons déjà signalé le regain d'activité qui succéda à la "libération" de l'activité théâtrale en 1864 : on donna vingt-deux soirées en 1864, vingt-trois en 1865. Depuis vingt ans,

on n'avait jamais atteint ces chiffres. Mais on peut dire qu'il s'agissait d'un chant du cygne. L'amélioration des communications avec la capitale et la baisse du prix des voyages condamnaient ces salles, mal équipées, difficilement rentables. Aujourd'hui, un nouveau mouvement se dessine, qui souhaite apporter aux habitants de l'immense agglomération parisienne les joies formatrices de l'art dramatique. Peut-être, un jour, reverrons-nous une salle de théâtre entre la Seine et l'Essonne, où les troupes parisiennes viendront se produire.

A. CROS et J. JACQUART

THEATRE DE CORBEIL.

Avec permission de M. le Maire.

Les bureaux ouvriront à 6 h. On commencera à 6 h. 1/2 précises.

Aujourd'hui *Dimanche 14 Octobre 1838,*

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE.

M. ARTHUR, du théâtre de l'Ambigu-Comique; M. STANISLAS, du théâtre de la Porte-Saint-Martin; M. WILLOT, du même théâtre, et M. CHARLES; M^{me} ESTIVAL, du théâtre de l'Ambigu-Comique, M^{me} CHAPELLE, ex-grand premier rôle du théâtre de Saint-Petersbourg, joueront les principaux rôles.

LA TOUR DE NESLE,

Drame en cinq actes et en neuf tableaux, par MM. FRÉDÉRIC GAILLARDET et ALEXANDRE DUMAS.

M. ARTHUR remplira le rôle de BURIDAN, M. WILLOT celui de GAUTHIER d'AULNAY, M. STANISLAS celui d'ORSINI, et M. CHARLES celui de PHILIPPE d'AULNAY, M^{me} CHAPELLE remplira le rôle de MARGUERITE DE BOURGOGNE.

INTERMEDE MUSICAL.

M. ARTHUR, premier grand prix du Conservatoire de France, exécutera une grande fantaisie sur le piano.

LE JANISSAIRE,

Romance de FANSERON.

AVEZ-VOUS RÊVÉ CHAT, OU LA CLÉ DES SONGES,

Scène comique, par M. EDOUARD CHARNOZ.

Le piano sera tenu par M. ARTHUR.

LES ENFANS D'ÉDOUARD,

Tragédie en trois actes, de M. CASIMIR DELAVIGNE, de l'Académie.

M. STANISLAS remplira le rôle du Duc de GLOCESTER, M. ARTHUR celui de TYRRELL, M^{me} CHAPELLE celui d'ELISABETH d'ANGLETERRE, M^{me} ESTIVAL, du théâtre de l'Ambigu-Comique, celui d'ÉDOUARD, M^{lle} ESTELLE JACOB celui du Duc d'York.

GRANDE TOMBOLA.

Il sera délivré gratis, à chacun des spectateurs, un numéro pour la loterie composée de 4 **LOTS HEUREUX** et 4 **LOTS MALHEUREUX**.

1^{er} Lot, une paire de Boucles d'oreilles en or contrôlé; 2^e Lot, un joli Nécessaire en bois de palissandre garni de ses accessoires; 3^e Lot, un Pâté de Chartres; 4^e un Bon de 6 demi-tasses à prendre au café; les quatre Lots malheureux ne seront pas désignés pour en laisser la surprise au public.

ACTEURS DANS :

La Tour de Nesle. MM. Arthur, Stanislas, Willot, Charles, Edouard, Francisque, Emile, Julien, Jules, Mesd. Chapelle, Estelle, Eulalie.

Les Enfants d'Edouard. MM. Stanislas, Arthur, Willot, Edouard, Mesd. Chapelle, Estival, Estelle Jacob, Eulalie.

ORDRE DU SPECTACLE : 1^o *Les Enfants d'Edouard*; 2^o *Intermède musical*; 3^o *La Tour de Nesle*; 4^o *Tombola et Distribution des Lots*

Le Prix des Places ne sera point augmenté.

THEATRE DE CORBEIL.

Privilège de M. CROPISEAU, régie de M. DEVAUX. Avec permission de M. le Maire.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1844.

Billets et Entrées de faveur quels qu'ils soient sont généralement suspendus.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

donnée par

M^{lle} GEORGES

Pensionnaire des Théâtres Français et de l'Odéon.

ISAURE DE CHAVIGNY

OU

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR MATERNEL

Drame en CINQ ACTES, de feu M. DE ROUGE-MONT, auteur de LA DUCHESSE DE LA VAUBALIERE.

M^{lle} GEORGES

jouera le rôle d'Isaure, qu'elle a créé au th. de la Porte St-Martin, en 1836.

M. EMILE DUPUIS du théâtre de la Porte Saint-Martin, jouera le rôle de DOMESTIQUE. Les autres rôles seront joués par MM. Castellano, Collière, Albert, Prudhomme, Hippolyte, Ducher, Boulé, Obert, M^{lle} Clara.

L'IDÉE DU MARI

Vaudeville de MM. D'ENNERY et CORMON. Joué par MM. Christian, Jules, Boulé, M^{lle} Emma-Bertrand, Aglaé.

L'HOSPITALITÉ

Vaudeville du théâtre des Variétés. Joué par MM. Mouchel, Emile, Boulé, M^{me} Mouchel, Aglaé

AVIS.

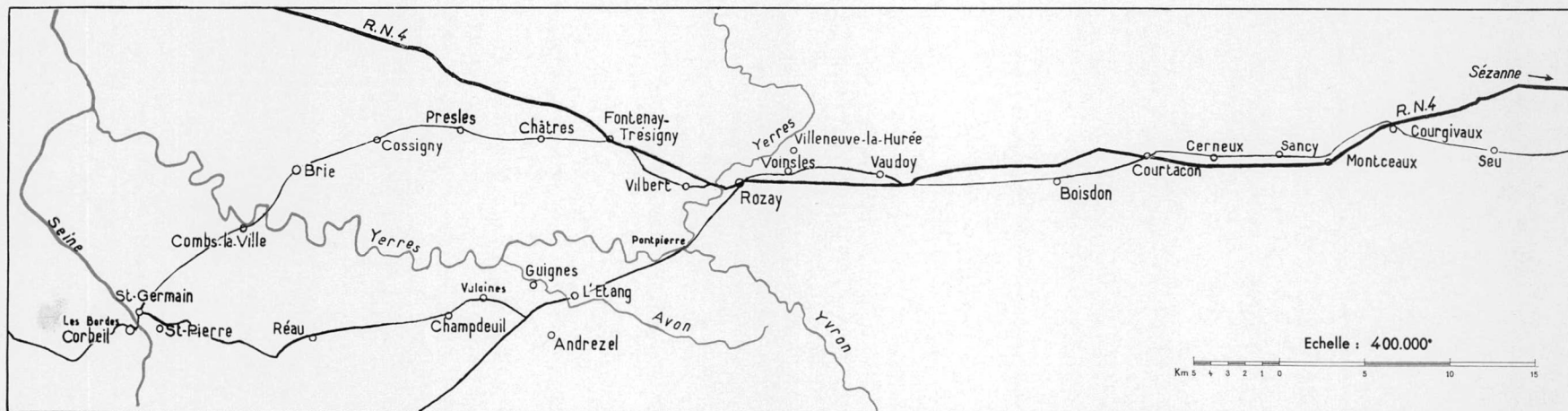
Le public de Corbeil doit penser que ce n'est pas sans un sacrifice énorme de la part du directeur que M^{lle} GEORGES a pu consentir à venir jouer à Corbeil; le directeur se voit donc obligé pour cette fois seulement de faire subir aux places une augmentation qui le mettra à même de rentrer dans ses frais. — PRIX DES PLACES : Avant-Scènes, Loges de face et de côté, 4 fr. — Premières et Orchestre, 2 fr. 50 c. — Pourtour, 1 fr. 50 c. — Parterre, 1 fr. 25 c. — Les enfants paient place entière.

Le public est prévenu que toutes les places du théâtre seront numérotées, le Parterre et Pourtour exceptés.

S'adresser pour la location des places à M. MARTIN, propriétaire du théâtre.

Imprimerie DONDÉY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

Le public en 1844
187
Dondéy Dupré
Des Auteurs



Chemins antiques de Corbeil.

Chemins antiques de Corbeil

Le réseau routier ancien dans l'est de la région parisienne est mal connu, et celui du département de Seine-et-Marne ne l'est pas du tout, hormis quelques grandes voies romaines; deux d'entre elles ont autrefois relié Paris à Sens. L'une, par Essonnes et la rive gauche de la Seine, a laissé de nombreuses traces de son empierrement; l'autre, par Melun et la rive droite, a laissé beaucoup moins de vestiges identifiés. En réalité, ce sont deux très anciennes pistes comme on en trouve dans toutes les vallées. Aménagées de manière variable, rectifiées ici ou là à l'époque romaine, elles ont été reliées tardivement à Paris qu'elles devaient éviter aux origines. Leur suite logique, et en quelque sorte naturelle, se retrouve de part et d'autre de la Seine en direction de Mantes et de Rouen. Chemins préhistoriques, gaulois ou romains... le qualificatif importe peu, ce sont des chemins anciens; leur tracé est beaucoup plus éloquent qu'une épithète toujours contestable.

La recherche de ces tracés est avant tout une affaire de géographie et de cartographie; les indications de l'archéologie des routes sont évidemment précieuses mais relativement rares. Elles ne concernent que les chemins romains ou romanisés, et ceux que l'on connaît ne rendent pas suffisamment compte du défrichement du sol et de la fixation humaine dans une région déterminée; ils n'expliquent pas davantage la présence de toponymes gaulois ou obscurs souvent excentriques par rapport à ces voies. Dans les grandes vallées, la navigation justifie leur présence, elle ne peut l'expliquer dans les vallons de ruisseaux non navigables.

Tous les vieux chemins ont des caractères communs, ils obéissent à des règles topographiques constantes. Sinueux dans le détail, évitant les obstacles, ils gardent une direction générale voisine de la ligne droite, ce qui est normal. Les passages de cours d'eau ont une grosse importance. Si l'on ne peut nier l'utilisation de quelques gués de la Seine ou de la Marne, d'ailleurs rares, les passages les plus importants, ceux des

grands chemins, utilisaient les confluenta, les rétrécissements des fonds de vallées ou encore des îlots, ce qui implique l'emploi de barques ou de radeaux avec pilotis pour l'embarquement.

Dans un article paru récemment¹, nous avons montré que la voie romaine de Paris à Chartres par Palaiseau n'était qu'une section identifiée d'un grand chemin venu de Reims par Claye et Chelles et allant à Chartres et peut-être au-delà. La lacune non encore comblée du tracé entre Marne et Seine, ne s'inscrit pas en faux contre cette indication. Dans les lignes qui suivent, nous montrerons que la voie romaine de Paris à Chartres par Arpajon n'est que la partie reconnue d'un grand chemin reliant Chartres à Sézanne par Corbeil et Rozay-en-Brie. Chartres et Sézanne furent deux carrefours de voies anciennes, l'un pour la direction de l'océan, l'autre pour celle des Vosges. En outre, Sézanne se situe à l'une des portes champenoises que la nature a établies à travers les falaises de l'Île-de-France. Aux passages de rivières correspondent des passages de montagnes, ici simples collines. La topographie impose partout ses lois aux chemins².

1. *Le chemin de Reims*, dans *Bulletin de la Société historique du Raucy et du pays d'Aulnoie*, janvier 1964, n° 31, p. 2-7, 2 cartes; voir bibliographie p. 58.

2. L'étude de ces grands chemins, y compris celui de Reims, est extraite d'un travail en cours sur les voies anciennes du district parisien oriental. La reconstitution de ceux qui intéressent Corbeil a été possible grâce à la compréhension et la complaisance des services des Archives départementales de Seine-et-Marne, et nous tenons à en remercier spécialement M. Quéguiner et M^{me} Cavailler.

Ouvrages de base :

- A. GRENIER : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Paris, Picard, 7 vol. parus, 1931-1960.
- M. ROBLIN : *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*. Paris, Picard, 1951, in-8°, 386 pages.
- J. HUBERT : *La frontière occidentale du comté de Champagne du XI^e au XIII^e siècle*, extrait du *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, 1955, 20 pages.
- H. STEIN et J. HUBERT : *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*. Paris, I.N., 1954, in-4°.
- A. HUGUES : *Les routes de Seine-et-Marne avant 1789*. Melun, Drosne, 1897, in-8°, 88 pages, carte. (Jalonnement de la rue de Rome, d'après le *Recueil des historiens de France*, t. 23, p. 381).

I. - DE CHARTRES A SÉZANNE³.

Prenons cette voie sur la rive droite de la Seine, au vieux Corbeil, aujourd'hui Saint-Germain; le chemin sépare cette commune de celle de Saint-Pierre-du-Perray. Il aborde Combs-la-Ville, passe au cœur du vieux pays marqué par l'église et passe l'Yerres au pont du Diable. Il traverse Villemeneux et Brie-Comte-Robert et file vers Cossigny, puis s'engage dans la forêt de La Léchelle. Il est l'axe de Presles-en-Brie, longe Gagny (commune de Presles) où il disparaît. Le parc du château du Monceau l'a effacé, ce qu'ont fait partout les parcs seigneu-

Th. LHULLIER: *Fontenay-Trésigny*, dans *Almanach historique de Seine-et-Marne*, 1900, p. 181 (même sujet, péage de Fontenay, rue de Rome, porte de Rome, porte de Rozay).

Plan cadastral de Rozay-en-Brie, 1831 (le faubourg de Rome et le boulevard de Rome, le faubourg de Paris).

Plan cadastral de Bernay-en-Brie, 1831 (les Hauts-de-Rome, lieudit).

A. LONGNON: *Documents relatifs au comté de Champagne et Brie*. Paris, 1901-1914, 3 vol. in-4°, t. I, n° 6760: "Près de la croix de Vodai jusqu'au chemin de Paris".

R. BLAISE: *Le chemin Paré de Melun à Saint-Augustin*, étude manuscrite (*Arch. dép. S.-et-M.*, Mdz 533).

3. Principales sources: Plans des paroisses de la généralité de Paris réalisés sur ordre de l'intendant Bertier de Sauvigny vers 1780, conservés aux Archives départementales de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, dits *Plans d'Intendance*. — Saint-Germain-lès-Corbeil, Tigery, Combs-la-Ville ("chemin de Corbeil"), Brie-Comte-Robert ("chemin de Cossigny"), Cossigny ("chemin de Cossigny à Brie"), Presles-en-Brie ("ancien chemin de Brie-Comte-Robert"), Châtres-en-Brie ("La Rue", "chemin de Fontenay"), Fontenay-Trésigny, Vilbert, Rozay-en-Brie ("chemin de Sézanne"), Voinsles ("chemin de Sézanne", "Grande-Rue"), Planoy ("chemin de Sézanne"), Vaudoy ("rue de Sézanne"), Jouy-le-Châtel ("route de Paris à Sézanne"), Bannost ("chemin de Sézanne à Paris"), Boisdon, Courtacon ("chemin de Bazoches à Rozay"), Cerneux ("grand chemin de Paris à Sézanne"), Sancy-lès-Provins ("grand chemin de Sézanne"), Montceaux-lès-Provins ("chemin de Courgivaux à Sancy").

Plans cadastraux de Fontenay-Trésigny, Rozay, Voinsles, Vaudoy, Jouy-le-Châtel, Bannost.

Report sur *cartes d'Etat-Major au 1/50 000^e* de Brie-Comte-Robert, Rozay-en-Brie et Sézanne.

Localités traversées, avec mention de la plus ancienne citation et des patrons des églises et chapelles:

Saint-Germain-lès-Corbeil, ex-Vieux-Corbeil, saint Germain. — Combs-la-Ville, *Cumbis* en 576, saint Vincent. — Villemeneux, *Villeminoris* en 1228, saint Martin. — Brie-Comte-Robert, *Bradeia* au vi^e siècle, saint Etienne. — Cossigny, *Quocigny* en 1178, saint Waast. — Presles-en-Brie,

riaux. Notons en passant que les toponymes Montceaux et Bordes se trouvent toujours le long de voies anciennes. Le chemin reparait sous le nom de "la Rue", il est alors l'axe de Châtres-en-Brie. Il est également l'axe ancien de Fontenay-Trésigny, passant entre le château et l'église. Il se confond aujourd'hui avec la R.N. 4, passe aux Bordes (commune de Fontenay), redevient indépendant, traverse Vilbert, puis s'enfouit de nouveau sous la R.N. 4 jusqu'à Rozay-en-Brie⁴.

Cette route, maintenant "nationale", figure sur les plans de l'Intendance à l'ouest de Rozay seulement. Elle représente, en un tracé déjà modernisé, la vieille rue de Rome du XIII^e siècle

ecclesia de Praeriis en 1150, Notre-Dame. — Châtres, *Chatres* en 1220, saint Félix. — Fontenay-Trésigny, *Fontanettum* en 1135, saint Martin. — Vilbert, *Vile Baart* en 1270, Notre-Dame. — Rozay-en-Brie, *Rosetum* en 1017, Notre-Dame. — Voinsles, *Villa Venule* en 1218, saint Etienne. — Planoy, *Plaenoi* en 1201, saint Leu et saint Gilles. — Vaudoy, *Vodoi* en 1222, saint Médard. — Boisdon, *Nemus Hildonis* en 1163, saint Gilles. — Courtacon, *Cortacon* en 1144, saint Martin. — Cerneux, *Sethneux* en 1171, saint Brice. — Montceaux-lès-Provins, *Montecellis* en 677, saint Germain d'Auxerre. — Sancy-lès-Provins, *Saocitho* en 677, saint Pierre.

4. Bourg commerçant au milieu des cultures, au carrefour de routes venues de Sézanne, Provins, Troyes, Melun, Corbeil et de la région de Coulommiers, Rozay est sans doute plus roman que romain en ses origines. La petite ville est née sur les confins meldo-senons que marque un peu au midi le cours de l'Yvron "Eguoranda" probable. Les roseaux de l'Yerres lui ont donné son nom. Elle était propriété de l'évêché de Paris au X^e siècle; en 966, elle fut donnée au Chapitre Notre-Dame de Paris. En 1017, l'évêque de Meaux, Macaire, donna l'église Notre-Dame aux mêmes chanoines. La filiation du titre apparaît probable comme la construction de l'église par les religieux parisiens. Macaire était, deux ans plus tôt, encore membre du Chapitre cathédral de Paris. La grande paroisse, démembrée ensuite, comprenait Voinsles dont l'église Saint-Etienne et le nom dénotent l'antériorité par rapport à Rozay.

A la même époque, Eudes, comte de Chartres et de Champagne († en 1037), était avoué de la seigneurie de Rozay. Parmi ses nombreux adversaires, on compte Bouchard, comte de Paris et de Melun, époux de la veuve du comte de Corbeil. Le prédécesseur d'Eudes au comté de Meaux, en vertu d'une chartre de Robert II de 1019, s'était vu gratifier de l'avouerie du domaine abbatial de Lagny, acte qui fit passer définitivement ce bourg dans les mains champenoises. Rozay n'y resta pas. L'avouerie d'Eudes et l'histoire de l'église sont deux preuves de l'émergence de Rozay, au début du XI^e siècle, comme petit centre commercial convoité, dans un secteur frontalier, où l'évêché de Paris et celui de Meaux se mêlent curieusement (consulter sur cette question: Dom TOUSSAINTS-DUPLESSIS, *Histoire de l'église de Meaux*, Paris, 1731, 2 vol. in-4°, et d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, 1859-1869, 5 vol. in-8°).

venue de Paris, l'une des routes du pèlerinage romain dont les jalons au Moyen Age sont : Saint-Maur, Chennevières, La Queue, Ozoir, Tournan, Fontenay, Rozay, Provins, Troyes, etc. A l'est de Rozay, l'ancien tracé a totalement disparu, un chemin de Provins l'a remplacé qui subsiste par rares tronçons; enfin, la moderne R.D. 2 assure définitivement la liaison.

Dès sa sortie au nord de Rozay, le chemin de Sézanne apparaît sur tous les plans. Ceux de l'Intendance le montrent seul, les plans cadastraux (second quart du xix^e siècle) indiquent en outre la nouvelle R.N. 4 courant à côté. Etant donné l'attraction de Paris, capitale, le "chemin de Sézanne" est devenu "chemin de Paris à Sézanne", déjà "chemin de Paris" en 1271 à Vaudoy⁵. Entre Courtacon et Cerneux, un tracé double apparaît : l'un, fragmentaire, passe par Montglas, puis traverse Cerneux; le second passe au nord de ce village après avoir longé le parc du château de Montglas, responsable du détournement. L'ancienne forteresse de Montglas, assiégée ou prise plusieurs fois par les Anglo-Bourguignons et les Français au xv^e siècle, était bien à sa place sur cette route dont elle contrôlait la circulation.

Le chemin quitte la Seine-et-Marne et entre dans la Marne, rejoignant Sézanne par Courgivaux, le pont Sec et Seu, et laissant à sa gauche le Grand-Morin, simple ruisseau dont la traversée ne s'impose pas.

5. Nous avons présenté un itinéraire Paris - Sézanne par Rozay constitué par deux vieux chemins. L'un, venu de Paris, fut au xiii^e siècle celui des pèlerins de Rome; l'autre, partie d'une jonction Corbeil - Sézanne. Le *Guide des Chemins*, de 1556, offre un itinéraire très différent, par Lagny, Crécy, Chailly, etc. C'est en réalité la préfiguration de la R.N. 34 d'aujourd'hui. Il constitue peut-être l'exemple le plus probant d'une route moderne naissant d'une succession de tronçons routiers de tous les âges parmi lesquels se trouve un morceau du chemin Parré de Sens à Meaux, et un morceau du Parré de Troyes à Chailly. Il illustre une méthode qui consiste à démembrer nos routes en sections analysées séparément. Le xviii^e siècle en a construit ou modifié beaucoup, « au plus droit alignement » conformément à l'ordonnance royale de 1705. Il a commis une faute, imprévisible à l'époque, en détournant la circulation afin de lui faire traverser des bourgs tels que Chelles, La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers. Aujourd'hui, nous payons très cher cette politique par l'établissement de dérivations. Cette tendance n'était pas nouvelle, on ne saurait cependant la reporter très haut dans le temps et l'appliquer à toutes les localités telles que Réau, Voinsles, Rozay. Le chemin n'a pas été fait pour elles; bien au contraire, elles sont nées des passages, de la circulation, elles sont filles de la route, même si celle-ci n'était qu'une piste boueuse.

La ligne droite tirée de Chartres à Arpajon se prolonge par Corbeil et aboutit en fin de course à Sézanne; elle confirme la direction générale du grand chemin. La courte section Arpajon - Corbeil manque dans cette étude; la première venue des cartes routières modernes indique dans ce secteur deux lieuxdits appelés les Bordes⁶ qui soulignent et confirment le passage de la route.

Dans l'ensemble, peut-on considérer qu'il s'agit d'une voie romaine? Aucun indice archéologique n'a été relevé entre Arpajon et Sézanne, mais ceci importe peu. Empierrée ou non à la romaine, en totalité ou en partie, nous avons, à défaut d'un acte de naissance, une attestation de son existence à haute époque: Châtres-Arpajon et Châtres-en-Brie, anciens "castra" (forteresses du Bas-Empire)⁷ nous disent que cette voie fut, vers la fin de l'Empire romain, une route importante susceptible d'amener dans la région des envahisseurs venus de l'est. Cette indication d'ancienneté est confirmée par les patronages des églises villageoises qu'elle desservait: saint Etienne, saint Germain, saint Médard, saint Pierre et saint Martin sont tous attestés aux premiers temps du christianisme en Gaule. Quant à Notre-Dame, si son témoignage est moins probant, nous noterons que, sur une route venue de Chartres, trois églises sont placées sous son patronage.

Cette route antique fut un axe de défrichement. Du vieux Corbeil en passant par Combs et Brie, domaines attestés au v^e siècle, jusqu'à Cossigny, la mise en valeur du sol est totale. Elle a été interrompue par la zone des terres imperméables, à la ligne de partage des eaux encore marquée de nos jours par la forêt de La Léchelle. A Presles, le vallon du Ru de la Marsange, au fond marécageux, a permis un écoulement des eaux; la prairie s'y est installée. A Châtres, on rejoint la plaine de Tournan, puis celle de Fontenay. Vers Rozay, l'éventail des cultures s'élargit. Au sud de la route, à Voinsles et surtout à Vaudoy et Jouy-le-Châtel, on atteint des terres qui se classent parmi les plus fertiles de la Brie. On y croise également un autre axe de défrichement constitué par le chemin Parré de Sens à Meaux et ses parallèles. A Boisdon, ville neuve fondée par le chapitre Saint-Quiriace de Provins en 1173, on retrouve

6. Commune de Corbeil-Essonnes et commune du Plessis-Pâté.

7. Voir M. ROBLIN, *op. cit.*, et P.-M. DUVAL: *Paris antique des origines au III^e siècle*, Paris, libr. Hermann, 1961, in-4°, 372 pages, 152 ill.

l'ancienne zone boisée mise en valeur au XII^e siècle. Comme toutes les villes neuves, elle se trouve sur un grand chemin utilisé au Moyen Age. Au-delà, Courtacon et Courgivaux représentent des défrichements de l'époque franque, tandis que Montceaux est peut-être plus ancien.

La route reliant Corbeil à Sézanne est une route antique; l'attraction de Paris l'a un jour brisée en deux tronçons. De Corbeil à Fontenay, elle ne fut plus qu'un chemin. A partir de Fontenay et Rozay, la route venue de Paris l'a transformée en grand chemin du Moyen Age et des temps modernes. La R.N. 4⁸ l'a doublée au XIX^e siècle. Elle subsiste partout, empierrée mais déchuée.

II. - DE CORBEIL AU CHEMIN PARRÉ DE MELUN⁹.

Le chemin de Corbeil à Sézanne se dédouble peu après le sommet du coteau de la vallée de la Seine. La branche méridionale traverse Saint-Pierre-du-Perray, passe à la Clé-de-Saint-Pierre, puis entre en Seine-et-Marne où elle sépare la commune de Lieusaint de celle de Nandy. La carte d'état-major montre ce chemin sans solution de continuité jusqu'à Champdeuil. Il ne subsiste ensuite que par fragments, tant sur cette carte que sur les plans d'intendance. Il rejoint, aux confins d'Andrezel, de Guignes et de l'Etang dont il séparait les anciennes paroisses, le chemin Parré venu de Melun.

8. L'origine de la route nationale n° 4, entre Paris et Rozay, nous échappe. Il est possible que ce soit l'émergence de Paris (époque mérovingienne ou capétienne) qui ait transformé en un grand chemin une succession de pistes sans âge. Il est également possible que Lutèce gauloise ou gallo-romaine ait été reliée très tôt à Tornemagus-Tournan.

9. Principales sources: *Plans d'Intendance*. — Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Réau-en-Brie ("chemin de Corbeil", "chemin de Villaroche"), Lieusaint ("chemin de Corbeil"), Limoges-Fourches ("chemin de Villaroche"), Lissy ("chemin de Corbeil ou des Mulets"), Champdeuil ("rue de Corbeil"), Yèbles ("chemin de Corbeil"), Guignes-Rabutin ("chemin de Corbeil").

Report sur la *carte d'Etat-Major au 1/50 000^e*, Brie-Comte-Robert.

Localités traversées avec mention de la plus ancienne citation et des patrons des églises:

Saint-Germain-lès-Corbeil, saint Germain. — Saint-Pierre-du-Perray, saint Pierre. — Réau-en-Brie, *Rodolium* en 1350, saint Julien. — Champdeuil, *Champdeur* en 1262, saint Marcel. — Vulames, hameau commune de Guignes, *Villanis* en 1287.

Le Parré de Melun à Rozay porte ce nom sur la totalité de son parcours. En réalité, cette voie est une jonction entre les deux routes antiques partant de Sens, l'une vers Melun et Paris, l'autre vers Chailly et Meaux; elle a un parcours commun avec le chemin de Sézanne, de Rozay à Voinsles, puis elle bifurque vers le nord et reprend l'appellation de Parré, de Touquin jusqu'au vieux Saint-Augustin, où elle rejoint la voie romaine de Sens à Meaux. Elle passe l'Yvron juste en face de Pontpierre (Bernay-en-Brie). Ce hameau est situé sur la rive droite de l'Yverres et un pont enjambe la rivière. Cependant, le Parré ne l'emprunte pas et reste sur la rive gauche. La route moderne qui la recouvre traverse l'Yvron sur un petit pont, presque à la jonction des deux cours d'eau, nouvel exemple de la prédilection des voies anciennes pour les confluent. Celui dont il est question est marécageux et la route pouvait l'éviter en restant au flanc du coteau, ce qu'elle fait de part et d'autre du passage. Au nord de Voinsles, le chemin traverse Villeneuve-la-Hurée, fondée avant 1222, autre ville neuve sur une route ancienne.

Si l'on examine les patronages comme les noms de lieux des localités traversées par le chemin de Corbeil au Parré, on peut l'estimer contemporain du grand chemin de Corbeil à Sézanne. On y rencontre Saint-Pierre, Saint-Julien, Saint-Marcel et Saint-Martin, titres parallèles en leur ancienneté aux toponymes gaulois : Réau, frère des Rueil ou Reuil, et, un peu à l'écart, Guignes, probablement germanique. En fait, l'axe le plus ancien des fixations humaines vient de la Seine par l'Yverres et s'épanouit par les affluents de cette rivière (rus de Marsange, d'Yvron, de Bréau, d'Avon, hydronyme ici comme en Angleterre), dans un petit secteur où sont condensés les noms antiques.

Aujourd'hui, la R.N. 447 Corbeil - Guignes maintient, avec un tracé un peu différent, l'ancienne liaison routière assurée par le chemin qui vient d'être étudié. Les lourds camions des transports routiers suivent la route moderne. En des temps encore proches, les mulets, remplissant le même office à l'échelle d'autrefois, suivaient le vieux chemin.

R. BLAISE

Découverte

d'une dalle et d'un caveau funéraires dans l'église de Saint-Basile d'Etampes

Les travaux entrepris au chevet de l'église Saint-Basile d'Etampes, à l'automne 1962, ont permis la découverte et l'étude d'une pierre sépulcrale du xv^e siècle et d'un caveau.

C'est par hasard que la pierre sépulcrale a été trouvée parmi les gravats. Interrogés, les ouvriers n'ont su préciser son emplacement primitif. Ils pensent qu'elle était scellée au mur, mais ne savent ni où, ni comment.

C'est une plaque de calcaire grossier, épaisse de 4 cm et de forme trapézoïdale. Elle mesure 39 cm à sa partie supérieure, 35 cm à sa partie inférieure. Sa longueur est de 62 cm.

Au tiers supérieur, une jolie gravure en creux représente le Christ enfant, assis sur les genoux de sa mère et accueillant deux clercs présentés par un pasteur. Le fond est constitué de croix taillées en réserve. Les simples traits figurant les vêtements, le chapeau-bonnet, la barbe tirée et le bâton de pèlerin du pasteur, les cheveux courts pour les clercs, bouclés pour l'enfant, longs pour la Vierge, composent une scène sans prétention mais vivante et touchante. Témoin de la foi naïve et profonde de la fin du Moyen Age, le graveur s'est attaché tant aux détails matériels qu'à l'expression de la plus grande élévation spirituelle et il se plaît ici à montrer les clercs louant le Seigneur dans un hymne. A cet effet, et pour prévenir toute erreur de notre part, il a gravé dans un cartouche réservé sur le fond, deux lignes du texte qu'ils déclament, texte devenu, hélas, illisible. Quelle belle illustration de cette familiarité avec les choses saintes qui nous touche encore aujourd'hui !

Sous cette gravure, un texte de treize lignes, que M. le chanoine Guibourgé et moi-même n'avons malheureusement pu déchiffrer en entier, nous apprend que :

*Cy gist hōme tres honorable
De mēurs et tres honeste vie
A grans et petis agreable
Qui mil quatcens finit sa vie
Soixante et dixneuf compris
d'Aoust le XXV^e jour
Et fut de ce ciècle ———
Pour avoir ——— et ———
Quarente neuf ans a vescu
Curé de ceans sans nul blasme
Et le doyenné maintenu
De ——— sans diffame
Chanoyne fut de nre dame*

Eloge d'un curé de Saint-Basile dont nous ne savons rien d'autre.

Le caveau est situé au chevet de l'église, le long du dernier contrefort sud, sous la sacristie; son grand axe est est-ouest. Long de 3 mètres, large de 2 mètres, il est couvert d'une voûte en plein cintre reposant sur des murets de 60 centimètres de hauteur. La voûte, dont le sommet est à 1,50 mètre du sol, est constituée de moellons ajustés, les murets sont faits de pierres liées de mortier. A l'est, le caveau est fermé, pour moitié par des blocs de grès doré liés d'un mortier très fin, composant la partie intérieure du contrefort; l'autre moitié est bouchée par un blocage de pierres calcaires. C'est un coup de pioche, heureusement donné au sommet de cette partie, qui fit découvrir le caveau.

Le petit côté ouest, fait de pierres calcaires maçonnées, est percé en son milieu et sur toute sa hauteur d'une ouverture de 80 centimètres de large. Cette ouverture est bouchée par de grosses pierres, vaguement liées de terre. Le sol, de terre battue, est au niveau de l'actuelle place Romanet.

Lorsque nous y avons pénétré, la moitié ouest était envahie de terre et de gravats recouvrant l'extrémité des cinq cercueils de bois qui occupaient la partie orientale du caveau.

L'exiguïté de l'endroit a imposé la superposition de quatre de ces cercueils.

Appuyé au côté sud, séparé du sol par une pièce de bois, un cercueil de 1,80 mètre, occupé par un personnage d'une trentaine d'années, supporte un second cercueil de 1,40 mètre de longueur.

Contre le muret nord, un cercueil dans un état de conservation satisfaisant, long de 1,70 mètre, en supporte un autre de 1,75 mètre construit beaucoup plus sommairement que les autres.

Entre les deux ensembles précédents, un seul cercueil, séparé du sol par une rangée de pierre, long de 1,50 mètre, est la sépulture d'un enfant. Le squelette, dans un bon état de conservation, est recouvert d'un tissu très épais. Les bras étaient croisés sur la poitrine.

Quatre des cercueils observés sont faits de beau chêne, les côtés, carénés, s'adaptent exactement au fond, les bouts sont à six pans et le couvercle constitué de trois parties.

Le cinquième cercueil dès lors surprend; en effet, ses bouts sont droits et son fond est constitué de petites planchettes de bois blanc de 25 centimètres de large juxtaposées. Cette menuiserie sommaire fait songer à une inhumation rapide, lors de quelque calamité peut-être.

Les cinq défunts regardent le soleil levant.

Nous n'avons trouvé là aucun mobilier.

L'absence de toute indication bibliographique et de tout objet ne permet pas de fixer une époque à ces inhumations, mais toutes ont dû être faites dans un temps très court. On ne pouvait en effet poser les cercueils supérieurs sur ceux du dessous que si ces derniers étaient encore en bon état, capables de les supporter.

On peut, par contre, tenter la datation de la construction; en effet, le caveau appuyé au nord contre la fondation du mur du bas côté du chœur et à l'est contre l'intérieur du contrefort, tous deux du XII^e siècle, est postérieur à cette date.

Il peut avoir été construit au XVI^e siècle, lorsqu'on a pourvu l'église de doubles bas côtés, entreprise qui ne fut jamais achevée comme nous le rappelle l'inscription :

Facit Deus ut Perficiat. 1559.

On pouvait sans doute accéder à ce caveau par l'ouverture est, au niveau de la place Romanet, et peut-être l'ouverture ouest communiquait-elle avec le bas côté sud par un escalier.

Cette sépulture, située sous l'église la plus riche de la ville, me paraît être celle d'une famille pieuse et fortunée, l'absence de toute croix devant, il me semble, écarter l'idée qu'il s'agisse là d'ecclésiastiques.

Telle qu'elle est, sans grande importance donc, cette découverte a le mérite de poser le problème des caves sous les églises étampoises. Elle montre bien d'ailleurs à quels aléas est soumise la recherche archéologique, puisque c'est par hasard que M^{me} de Saint-Périer fut alertée. Ce site fut donc étudié hâtivement puisque le caveau a été tout aussitôt refermé.

Bernard JEANSON

Garnier-Deschênes,
maire de Quincy-sous-Sénart,
député aux Cinq-Cents ¹

Etienne Garnier-Deschênes, qui fut nommé maire de Quincy-sous-Sénart par arrêté préfectoral du 5 février 1813, en remplacement de Simon Lahaye décédé le 4 août 1812, avait-il été élu député aux Cinq-Cents en 1799 ?

A se fier au *Dictionnaire des parlementaires français* de H. Robert, Bourloton et Gougny (tome III, 1890), au *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire* de Robinet, Robert et Le Chaplain (tome II) et à la *Grande Encyclopédie* (tome XVIII), on pourrait répondre par la négative. En effet, d'après ces ouvrages, le député du canton de Versailles aurait été Edme-Hilaire Garnier-Deschênes, frère de celui qui nous intéresse.

J'en étais resté à cette affirmation lorsqu'au hasard d'une recherche j'eus la bonne fortune de lire une étude de M. Coüard, publiée en 1916 par la *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* (18^e année, p. 98). M. Coüard avait fait les mêmes constatations que moi mais, poussant davantage ses recherches, il avait consulté les archives départementales de Seine-et-Oise (cote L. M. 365) et avait constaté que les ouvrages dont je viens de parler avaient commis une erreur.

C'est bien Etienne Garnier-Deschênes "directeur de la Régie et de l'Enregistrement" qui avait été choisi par le canton de Versailles "intra muros, section du Jardin des Plantes" comme secrétaire "définitif" de l'assemblée électorale, par 492 voix contre 395. Et c'est toujours le même qui, dans la séance du 26 Germinal an VII (16 avril 1799) avait été élu et proclamé député aux Cinq-Cents, pour trois ans.

1. Communication présentée à la Conférence des sociétés savantes de Seine-et-Oise, à Pontoise, le 12 juin 1964.

L'étude de M. Coüard donne même des précisions que nous allons nous empresser de résumer puisqu'elle fournit des renseignements sur un personnage qui présida aux destinées d'une commune nous intéressant particulièrement. Une fois l'élection faite, l'administration centrale demanda l'examen des opérations de l'assemblée départementale, des doutes s'étant élevés sur la validité de l'élection : « On reproche spécialement [au nouvel élu] de n'être pas éligible comme tenant à la caste cy-devant noble. »

Pour sa défense, Etienne Garnier-Deschênes fit un "exposé généalogique" : « ... domicilié à Versailles le 1^{er} octobre 1791 n'a jamais passé pour noble dans ce département. Il est fils de Pierre Garnier-Deschênes, décédé, trésorier de France au bureau des Finances de Montpellier en 1755, lequel étant né en 1702 était fils "d'autre" Pierre, avocat au Parlement et non noble. »

A la mort de son père, aucun de ses enfants (sept de ses neuf enfants étant mineurs, Etienne ayant neuf ans) ne lui succéda dans sa charge de trésorier qui a été vendue en 1756 à Loys de Marigny. En 1756, Etienne est entré « dans la partie des Domaines » (c'est-à-dire dans l'Enregistrement) où il est resté trente-trois ans.

Sur ces justifications, Etienne Garnier-Deschênes « fut admis à siéger ». Ultérieurement, il fut nommé député de Seine-et-Oise au corps législatif le 4 Nivôse an VIII (25 décembre 1799).

Quel fut son rôle en ces assemblées ? Sans doute très effacé, car s'il en avait été autrement, M. Coüard n'aurait pas manqué, au cours de son étude, d'en faire ressortir les lignes de force. Il est bien évident qu'Etienne Garnier-Deschênes avait été élu député à une époque fort difficile et particulièrement troublée : Revenu en toute hâte d'Egypte, estimé dangereux par les uns, sollicité par d'autres, admis par les "politiques", Bonaparte sut profiter des circonstances que son entourage rendit favorables. Aidé par la lassitude des Français (las de la Terreur, las de la guerre, aspirant à la paix et croyant la trouver en se jetant dans les bras du vainqueur des Pyramides), il fit le 18 Brumaire. Réunie à Saint-Cloud, la majorité des Conseils, submergée par les troupes, s'éloigna peu ou prou, s'enfuyant à travers les cours et les jardins pour, en définitive, faire place nette à la dictature consulaire, prémice de l'accession de Bonaparte au trône de l'empereur.

Etienne Garnier-Deschènes fut certainement de ceux qui laissèrent les événements suivre leur train. Mes recherches aux Archives nationales, dans les cartons de la série AD, où sont conservés "les rapports, discours et opinions des députés" pour les années 1789-1815, n'infirmèrent pas cette conclusion; on ne trouve rien en effet le concernant à cet endroit.

*
* *

Comme maire de Quincy-sous-Sénart, charge qu'il assumait sans interruption du 21 février 1813 jusqu'à son décès, il eut évidemment à subir le Premier Empire, Louis XVIII, les Cent Jours... et la suite. Il semble qu'il se soit parfaitement accommodé de ces diverses situations.

Le premier acte sur lequel figure la signature d'Etienne Garnier-Deschènes sur le registre des délibérations de la commune de Quincy, est daté du 21 février 1813 (cinquante et unième feuillet). En voici les termes :

« Aujourd'hui, dimanche 21 février 1813, est comparu devant nous, membres du Conseil municipal de la commune de Quincy, soussignés, Monsieur Etienne Garnier-Deschènes, administrateur de l'Enregistrement et des Domaines, propriétaire à Quincy, lequel nous a représenté l'arrêté de Monsieur le Préfet du département de Seine-et-Oise qui le nomme maire de la commune de Quincy et en a demandé que la transcription en soit faite sur le présent registre ce qui a eu lieu incontinent. »

La transcription faite est bien entendu suivie de la formule consacrée, signée d'Etienne Garnier-Deschènes : « Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur », ce qui n'empêcha nullement l'intéressé — pas plus que ses autres collègues du reste — de prêter, le 18 septembre 1814, « le serment de fidélité et d'obéissance à Louis XVIII, roi de France et de Navarre » (P.V. du Conseil municipal, archives de la commune).

Cependant on trouve, à la date du 30 avril 1815 (54^e feuillet du registre), un procès-verbal totalement écrit de la main de Garnier-Deschènes, entièrement raturé et complètement illisible. Ce procès-verbal était signé par Garnier-Deschènes et par tous les membres du Conseil municipal. En marge, toujours de l'écriture de Garnier-Deschènes, on peut lire l'annotation suivante, datée du 25 juillet 1815 :

« Prestation de serment faite en vertu d'une invitation du préfet, du 14 avril, dont l'exécution avait été rappelée avec menaces le 26. Il a paru convenable de biffer cet acte comme contraire aux véritables sentiments de toute la commune qui n'avait en le faisant que cédé à la force d'une circonstance déplorable. »

On comprend fort bien qu'il s'agissait d'une prestation de serment (une de plus) exigée par les autorités administratives lors des Cent Jours.

Le registre de l'état civil n'est revêtu de la signature d'Etienne Garnier-Deschênes qu'à deux reprises seulement, le 17 mars 1813 et le 3 mai 1815. Par contre, les procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal sont généralement rédigés et écrits de la main même de Garnier-Deschênes. A cette époque, l'administration d'une petite commune ne donnait pas de cauchemars aux édiles. Les procès-verbaux reflètent les simples soucis d'une administration normale : entretien des chemins vicinaux, budgets. Garnier-Deschênes signa une dernière fois le registre des délibérations le 13 mai 1817.

★ ★

On l'aura sans doute remarqué, lors de la rédaction du procès-verbal du Conseil municipal de Quincy, le 21 février 1813, Etienne Garnier-Deschênes est qualifié de "propriétaire à Quincy". Il fut, en effet, le plus gros propriétaire terrien de la commune, après la Révolution. Cela illustre assez bien, sur le plan local, le bien-fondé d'une des conclusions d'un livre de C.-J. Gignoux ¹ :

« La Révolution aboutit finalement, non pas à une meilleure organisation du corps social, mais à une aggravation du problème social et à la simple substitution de l'"ordre" bourgeois à l'"ordre" aristocratique comme élément moteur. »

Dès le 12 septembre 1807, Etienne Garnier-Deschênes avait fait l'acquisition, devant M^e Lebrun, notaire à Paris, de la nue propriété du château et parc de Quincy (environ vingt-huit hectares) dont M^{me} Le Fèvre d'Eaubonne restait usufruitière ². On sait que M. Le Fèvre d'Eaubonne avait vendu, en 1785, la terre de Quincy à "Monsieur", comte de Provence, réservant pour lui et sa femme l'usufruit du château et du parc. Non

1. *Turgot*, Paris, 1945 (Les grandes études historiques), p. 303.

2. *Arch. nat.*, minutier central xxxi 583, minutes de M^e Froger-Deschênes.

sans mal, M^{me} d'Eaubonne avait pu garder son usufruit, mais la nue propriété avait été acquise le 12 Nivôse de l'an VII (1^{er} janvier 1799). C'est à la mère de l'acquéreur que Garnier-Deschênes acheta la nue propriété de ce bien.

En 1809, Garnier-Deschênes se rendit maître de la plus grande partie des terres de la ferme de Quincy; par la suite, le 16 juin 1810, il fut acquéreur d'une partie des bâtiments de la même ferme. Au 21 septembre 1812, il avait ainsi en main la presque totalité de ce qui avait constitué la ferme seigneuriale d'avant la Révolution (environ une centaine d'hectares)³. Ajoutons enfin que, le 3 septembre 1810, devant M^e Hulot, notaire à Brunoy, il avait en outre fait l'acquisition du "Petit Quincy", propriété d'environ sept hectares que lui vendit le comte de Ribbing Frederikson, sujet suédois qui s'était réfugié en France après l'assassinat du roi Gustave III, dans lequel il avait été compromis.

★
★ ★

Revenons-en maintenant à l'étude de M. Coüard. Il a précisé qu'Etienne Garnier-Deschênes était bien né à Montpellier le 12 avril 1745; il a retrouvé son acte de baptême, dans les archives municipales de cette ville. Il ajoute que, le 1^{er} janvier 1800, il fut choisi par les consuls comme régisseur de l'Enregistrement et des Domaines. Il écrit également que les almanachs nationaux, puis impériaux et ensuite royaux, ainsi que les annuaires du département de Seine-et-Oise, de 1801 à 1817, portent qu'Etienne Garnier-Deschênes est l'un des administrateurs de la Régie générale de l'Enregistrement, qu'il fut d'abord domicilié à Paris, 58, rue des Capucines, puis, au moins à partir de 1806 et jusqu'en 1817, rue Neuve-des-Petits-Champs, n^o 70. Enfin, M. Coüard termine en disant que son nom cesse de figurer sur l'almanach en 1818 et se demande : « Où et quand mourut Etienne Garnier-Deschênes, dont le nom figure pour la dernière fois à l'almanach royal de 1817 ? »

Nous sommes en mesure de répondre à ces questions. On trouve, en effet, au registre de l'état civil de la commune de Quincy-sous-Sénart, à la date du 21 octobre 1817, l'acte suivant :

« Aujourd'hui, mardi 21 octobre 1817, à 6 heures du soir, devant nous Paul Garnier, adjoint faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Quincy-sous-Sénart,

3. Archives personnelles.

quatrième arrondissement de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger, département de Seine-et-Oise, ont comparu M. Edme-Hilaire-François Garnier-Deschênes, chef de correspondance à l'administration de l'Enregistrement des domaines et forêts, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 70, âgé de 32 ans, assisté de Pierre-Germain Paupe, âgé de 38 ans, régisseur de la ferme dudit défunt, et de Denis Lahaye, marchand de chaux, âgé de 24 ans, tous deux domiciliés dans la commune de Quincy, lesquels nous ont déclaré que M. Etienne Garnier-Deschênes, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, ancien administrateur de l'Enregistrement des Domaines et maire de la commune dudit Quincy, né à Montpellier (Hérault), le 12 avril 1745, époux de Madame Marie-Catherine-Charlotte Fuzillier, père du premier comparant, demeurant ordinairement à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 70, est décédé en sa maison de campagne audit Quincy ce matin à 8 heures.

« Lui (*sic*) et nous, officier de l'état civil sus-nommés, nous sommes transportés, avec lesdits témoins, en la maison où se trouve le corps dudit défunt et nous nous sommes assurés que ledit Etienne Garnier-Deschênes est réellement décédé; de tout quoi nous avons dressé le présent acte que nous avons transcrit sur les deux registres et signé avec lesdits témoins, excepté ledit Pierre-Germain Paupe qui nous a déclaré ne savoir signer, après lecture faite lesdits jour et an que dessus. »

Par ailleurs, le registre des actes de décès et inhumations de la paroisse Sainte-Croix de Quincy, contient l'acte suivant :

« L'an 1817, le 23^e jour du mois d'octobre, Etienne Garnier-Deschênes, âgé de 72 ans, maire de la commune de Quincy, décédé le 21 du même mois, a été inhumé au cimetière de cette église. »

On peut préciser que « la maison de campagne » où est décédé Garnier-Deschênes est la propriété du "Petit Quincy" dont il a été question tout à l'heure.

Etienne Garnier-Deschênes étant le seul maire de Quincy-sous-Sénart — jusqu'à nos jours — ayant exercé... si effacée soit-elle, une fonction législative, il aurait été regrettable que nous n'ayons pu donner quelques précisions sur lui. Voilà qui est fait, grâce à M. Couard et... à une lecture occasionnelle faite à la bibliothèque historique de la ville de Paris.

Maurice LAHAYE

Jules-Hugues Rousseau, sculpteur du roi, en son domaine de Lardy ¹

Alexandre Rousseau, dit Rousseau de Corbeil, figurait déjà parmi les sculpteurs des bâtiments du roi de 1707 à 1715 ². De cet artiste, on connaît, à l'extérieur de la chapelle du château de Versailles, un groupe d'enfants portant les attributs du culte catholique. Des vases de marbre du grand parterre portent également sa signature.

Lors du décès de sa femme, le 28 novembre 1735, Alexandre Rousseau n'était plus de ce monde. De son mariage avec Marie-Françoise Couteau, il avait eu un fils : Jules-Antoine, baptisé à Notre-Dame de Versailles le 10 décembre 1710 ³. Jules-Antoine suivit la carrière paternelle, travaillant non seulement à Versailles, mais à Bellevue, Saint-Cloud, Chambord, Choisy-le-Roi, Compiègne, Fontainebleau, Marly-le-Roi, Meudon. Il se maria, le 26 janvier 1736, en l'église Notre-Dame de Versailles, avec demoiselle Marie-Claude Vallet qui mourut prématurément; quatre ans plus tard, Antoine Rousseau se remaria avec Marie-Anne-Françoise Auger.

De cette union naquirent, à Versailles, deux fils : Jules-Hugues, le 27 février 1743, et Jean-Siméon, le 19 février 1747. Celui-ci, pour se distinguer de son frère Jules-Hugues, prit le

1. Arrondissement de Corbeil-Essonnes, canton de La Ferté-Alais.

2. *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française sous le règne de Louis XIV*, Stanislas Lanier, 1906, p. 446.

3. Le regretté conservateur honoraire des musées nationaux, Gaston Brière, a publié en 1924 dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, p. 180-188, les actes concernant les Rousseau d'après les recherches d'E. Houth à qui l'on doit l'identification de la maison des Rousseau à Versailles.

nom de Rousseau de la Rothière⁴. Il travailla comme sculpteur, mais son frère Jules-Hugues, aidé de collaborateurs, est mieux connu : il figure à toutes les pages des comptes des bâtiments du roi.

Leurs affaires marchaient si bien qu'après l'ornementation du cabinet du Conseil, Antoine Rousseau et son fils Jules-Hugues achetèrent, le 17 juin 1755, à M^{me} veuve de Nyert, moyennant 20 000 livres, deux corps de bâtiment à Versailles, rue Neuve-Notre-Dame, aujourd'hui 3, rue Baillet-Latour.

L'année suivante, Antoine Rousseau acquit au village de Lardy⁵ la demeure dite "Le Vieux Château", entourée de fossés et contiguë à la Juine et, en 1786, Marie-Françoise de Broglie, dame de Lardy, vendit le château de Lardy, sauf les droits féodaux, à Jules-Hugues Rousseau.

Les sculpteurs du roi possédaient, en outre, un corps de ferme, un jardin potager de la contenance de 15 hectares 20 ares 75 centiares, le clos de la Sorbonne, une grande pièce de terre, onze autres pièces, un pré dans la prairie de Janville, quatorze pièces de bois à Bouray, des biens à Janville⁶.

Jules-Hugues Rousseau se maria à Notre-Dame de Versailles avec Marie-Françoise Charlier, en 1779. Leur fille épousa Pierre-Jacques Dubois qui mourut en 1836. Le sculpteur du roi s'éteignit à Lardy le 30 avril 1806, et fut enterré dans le cimetière qui jusqu'en 1838 se trouvait devant l'église. « Il n'y avait aucune tombe curieuse, écrit Delessart, celle de Hugues Rousseau, propriétaire du château, se voyait encore dans le nouveau cimetière. Elle a disparu depuis. » Sur la sépulture, on pouvait lire :

*Hélas ! Esprit, talent, gaieté, vertus
N'ont pu survivre à ce bon père,
Pour nous ce vrai mentor n'est plus
Qu'un peu de cendres en cette terre.*

4. D'après Ernest DELESSART : *Lardy, notice historique et archéologique* (Paris, Bernard, 1905, in-8°, 40 pages), un Simon Rothier était en 1633 sergent de la seigneurie de Lardy.

5. Le nom de cette antique paroisse rurale figure pour la première fois dans un diplôme de 850 par lequel Charles le Chauve fait don à Erchimadus, évêque de Paris, de biens à Lardy : "in Larziaco" (DELESSART, *op. cit.*).

6. *Terrier des biens des Rousseau*, volume de 43 pages in-f° ornées de petites aquarelles de la main de Jules-Hugues (bibliothèque Chéron, aujourd'hui Michel Vivaux, à Lardy).

Delessart, dans sa notice sur Lardy, indique bien la qualité de sculpteur de Rousseau, mais il n'a pas souligné la valeur de cet artiste, bien étudiée par Pierre de Nolhac, Gaston Brière, Lady Dilke, Champeaux ⁷.

Souignons également l'intérêt social de ce sculpteur devenu grand propriétaire foncier et laissant à sa mort une succession considérable.

Reste à éclaircir l'origine et la fin de vie du premier sculpteur, Alexandre Rousseau, dit Rousseau de Corbeil.

M. VIVAUX

7. Voir sur les travaux de cet artiste au château de Versailles le récent article de Marguerite JALLUT: *Château de Versailles, cabinets intérieurs et petits appartements de Marie-Antoinette*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mai-juin 1964, p. 289-354, nombr. ill.

BIBLIOGRAPHIE

Trois grands livres sur la région parisienne

L'histoire de la région parisienne, encore si mal connue, vient de s'enrichir de trois ouvrages importants, qui méritent d'être signalés un peu longuement à nos membres par leur apport à nos connaissances et par leur caractère d'ouvrages de référence.

La publication des thèses de doctorat de notre confrère, le professeur Guy Fourquin, a été annoncée dans notre dernier bulletin. La thèse principale embrasse l'histoire des campagnes de la région parisienne et de leurs habitants, de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e¹. S'inscrivant à la suite des travaux anciens, et en partie dépassés, de Marc Bloch² et d'Yvonne Bezar³, elle renouvelle profondément nos connaissances sur cette période troublée de notre histoire. L'ouvrage, muni de tout l'appareil critique d'une thèse universitaire — on aura souvent recours à sa très complète bibliographie, — s'ouvre par un remarquable tableau des campagnes de l'Ile-de-France à la fin du XIII^e siècle. Dès cette époque, la présence de Paris, centre de consommation et source de capitaux, s'impose dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, pesant sur la mise en valeur du sol. De ces campagnes, plus densément peuplées qu'aucune région du royaume, viennent les grains et les vins qui approvisionnent la capitale. Ainsi, plus tôt qu'ailleurs, les paysans, libérés du servage, sont entrés dans une économie d'échanges et la seigneurie a évolué vers les formes qu'elle devait prendre partout à la fin du Moyen Age.

1. FOURQUIN (Guy) : *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age*. Paris, P.U.F., 1963, gr. in-8°, 590 pages, 5 cartes dépl., 11 graphiques (publ. de la Faculté des Lettres de Paris, série "Recherches", t. x).

2. *Rois et serfs* (Paris, 1920) et *Caractères originaux de l'histoire rurale française* (Paris, 1952-1956).

3. *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, Firmin-Didot, 1929, in-8°, 382 pages, carte.

Présentant l'ensemble de la région, l'auteur ne manque pas d'insister sur l'originalité de chacun des "pays" qui la composent. Au sein de l'Ile-de-France, le Hurepoix, surtout dans sa partie occidentale, plus boisé, plus bocager, moins peuplé, lui apparaît, bien avant la crise, comme un des secteurs les plus pauvres. C'est une des raisons pour lesquelles il eut le plus à souffrir du "siècle d'épreuves" auquel est consacrée la seconde partie de l'ouvrage. Crise politique, avec les désastres de la guerre franco-anglaise et les difficultés de la monarchie féodale, crise économique, avec l'effondrement démographique qui suivit la peste noire, la chute de la production agricole, le marasme des prix, le désordre des monnaies et des circuits d'échanges, crise sociale, enfin, où chacune des classes, différemment touchée par les malheurs du temps, voit se modifier ses rapports avec ses voisines. Au long de ce siècle, deux grandes périodes de crise furent séparées par une trêve relative, marquée par une tentative de restauration menée à la fois par les seigneurs, sur le plan de leurs revenus, et par les tenanciers, sur le plan de la production. C'est pendant la première phase qu'éclata la Jacquerie, spécialement violente autour de Châtres (Arpajon) et de Longjumeau. Mais c'est la dernière phase qui fut la plus désastreuse. Le bilan est soigneusement dressé, spécialement précis pour le Hurepoix grâce aux célèbres visites archidiaconales de Josas. De toute la région parisienne, c'est le secteur qui souffrit le plus : dépopulation pouvant atteindre 50 %, abandon des cultures, crise des fortunes terriennes.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à "la convalescence agricole". Commencée dès que possible, la reconstruction s'accélère partout après 1460. La proximité de la capitale, la persistance des courants d'échanges, l'existence d'une classe bourgeoise fournissant les cadres et les capitaux nécessaires, l'afflux d'immigrants venus d'autres provinces furent autant de facteurs favorables. Cette reconstruction fut éminemment conservatrice : la seigneurie rurale se reforma dans ses cadres traditionnels, même lorsque ses détenteurs appartenaient au groupe social conquérant des officiers royaux. Cependant, le début du xvr^e siècle voit s'amorcer deux transformations décisives au sein du monde rural : l'appropriation des censives par les Parisiens, l'expansion du fermage comme mode d'exploitation et l'affirmation des "laboureurs" au sein de la paysannerie. Achevée dès 1480 sur les terroirs les plus riches, par exemple le plateau de Villejuif ou les coteaux viticoles, la reconstruc-

tion progressa plus lentement dans les terroirs pauvres du Hurepoix occidental ou du Gâtinais.

Ce bel ouvrage, d'une lecture toujours aisée et agréable, sera désormais indispensable à tous ceux qui s'intéressent au passé de la région parisienne. Nous souhaitons lui attirer, parmi nos confrères, de nombreux lecteurs.

*
* *

Pour sa thèse secondaire, traditionnellement consacrée à une publication érudite, M. Guy Fourquin a édité et commenté l' "assiette" du douaire assigné à la reine Jeanne de Bourgogne, estimé au printemps 1332 par deux enquêteurs royaux, assistés des officiers locaux, de notables et de gens de métier⁴. Par des lettres patentes signées au prieuré de Longpont, le 14 mars 1331, Philippe VI avait cédé à sa femme un revenu de 25 000 livres parisis à asseoir sur plusieurs châtelainies royales situées pour la plupart en Gâtinais. Mais celles de Corbeil, de Melun et de Fontainebleau étaient du nombre. Dans chaque circonscription, les enquêteurs durent établir l'étendue des droits royaux, leur rapport, les charges à prévoir. Leur procès-verbal mentionne également les fiefs et arrière-fiefs mouvants de la couronne et les domaines d'église mis en la garde du roi. C'est dire l'importance du texte pour la connaissance du domaine royal et de son revenu, de la société féodale et seigneuriale à la veille du conflit franco-anglais.

La publication du texte (les passages concernant la châtelainie de Corbeil figurent pages 110-114 et 182-193) est précédée d'une introduction géographique et institutionnelle et d'une analyse globale du document. Deux annexes étudient les domaines ecclésiastiques cités (avec une précieuse bibliographie) et la géographie des fiefs⁵. Souhaitons qu'un érudit familiarisé avec l'histoire locale étudie un jour le rôle des vassaux et arrière-vassaux pour tenter une identification précise des individus, qui n'entraient pas dans le champ d'études

4. *Le domaine royal en Gâtinais, d'après la prise de 1332*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963, collection "Les Hommes et la Terre", t. vii.

5. La confrontation du texte (p. 192-193) et du commentaire (p. 298) permet de penser qu'une confusion s'est établie entre la collégiale Notre-Dame de Corbeil et le prieuré Notre-Dame des Champs d'Essonnes. Rappelons que ce dernier a été étudié par J. DEPOIN dans notre bulletin en 1904.

de l'auteur, mais serait extrêmement précieuse pour notre connaissance du milieu féodal.

★
★★

C'est à de tous autres problèmes et à une époque bien différente que M^{lle} Jeanne Ferté a consacré son ouvrage⁶. Il s'agit également d'une thèse de doctorat, menée sous la direction de M. Gabriel Le Bras, dont on sait le rôle pionnier dans les études de sociologie religieuse en France. Le but recherché était de cerner, autant que faire se pourrait, la vie religieuse, ses cadres, ses manifestations, sa profondeur, dans les paroisses rurales du diocèse de Paris, de 1622 à 1695.

Succédant aux épreuves des guerres de religion, la période coïncide avec le grand renouveau spirituel du catholicisme français, avec l'introduction des réformes décidées par le Concile de Trente, avec la crise du jansénisme dont le centre était Port-Royal.

Trois parties, solidement articulées, composent l'ouvrage. Une étude de structures tout d'abord, celle des cadres de la vie religieuse, qu'ils soient "institutionnels" (diocèse, archidiaconés, doyennés, paroisses) ou matériels (églises, chapelles, établissements religieux). Listes et cartes annexées à l'ouvrage complètent cette première partie, fort riche de détails savoureux et utiles sur l'origine des curés et des vicaires, sur leur niveau de vie, sur l'administration paroissiale assurée par la communauté rurale, sur les travaux d'entretien, de réfection ou de reconstruction des édifices du culte.

Les cadres ainsi mis en place, la seconde partie analyse les efforts entrepris pour faire pénétrer la Contre-Réforme dans les réalités. Sous l'épiscopat de Jean-François de Gondi (1622-1654), puis à l'époque de Harlay de Champvallon (1671-1695), l'action fut portée sur le recrutement et la formation des prêtres, sur la résidence effective, sur les retraites et les conférences, sur la discipline ecclésiastique. Les résultats furent évidents dans la seconde moitié du xvii^e siècle: des curés plus instruits, plus soucieux de leur ministère, peuplaient les presbytères. Pour renforcer leur action sur les fidèles, des

6. *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622 - 1695)*. Paris, 1962, 456 pages, cartes (bibl. de la Société d'histoire ecclésiastique de la France).

missions furent organisées, par les prêtres de M. Bourdoise (à Draveil, par exemple, en 1623), par ceux de M. Vincent (entre autres à Montlhéry en 1640, à Villejuif en 1640, à Bruyères-le-Châtel en 1657) par les Génovéfains ou les Eudistes. L'enseignement du catéchisme fut amélioré dans le cadre des "petites écoles" tenues ou contrôlées par le clergé.

Il restait à tenter d'évaluer les effets de ces réformes sur le peuple chrétien. Tâche difficile, puisqu'il s'agit, selon l'auteur, de « ce domaine secret de la vie intérieure où nul ne peut se flatter de pénétrer entièrement ». M^{lle} Ferté s'est attachée à relever tous les signes extérieurs de la piété paysanne : assistance aux offices, réception des sacrements, et spécialement de l'Eucharistie, dévotions plus ou moins intéressées aux saints guérisseurs ou protecteurs, culte marial, pèlerinages, appartenance aux confréries, en particulier à la Charité, développée sous l'influence de saint Vincent de Paul. La conclusion de l'ouvrage, au terme de cette vaste enquête, reste pessimiste : malgré les efforts des prêtres et des religieux, la ferveur du peuple paysan reste limitée à une observance coutumière. Si l'attachement au catholicisme reste entier, le zèle demeure tiède.

Tel est, rapidement résumé, ce beau livre, sans équivalent pour les autres diocèses de France à cette époque. Nous espérons en avoir dit l'intérêt et la richesse. Ajoutons que les index des noms de lieux, de personnes et de matières en rendent la consultation rapide très facile. Mais il mérite d'être lu et médité dans sa totalité.

Jean JACQUART

★ ★ ★

1893 - 1963, A Emile Houth, ses amis. Imprimerie de Montligeon, 1963, in-12, 12 pages.

Bibliographie de M. E. Houth éditée par ses amis à l'occasion de son jubilé.

AGINSKI (M^{lle}): *Etude de la composition par âges de la population de Palaiseau: le cas particulier des personnes âgées.* Diplôme d'études supérieures de géographie, Paris, 1961.

Un exemplaire est déposé à la bibliothèque de l'Institut de géographie.

BAULANT (Micheline) et MEUVRET (Jean): *Prix des céréales extraits de la Mercuriale de Paris (1520 - 1698)*. T. II (1621 - 1698), Paris, S.E.V.P.E.N., 1962, in-8°, 166 pages.

En appendice, p. 161 à 163, prix extraits de la mercuriale de Corbeil d'août 1642 à juillet 1644, de Corbeil et Montlhéry d'août 1662 à juillet 1664.

BOUSSOULADE (Jean): *Moniales et hospitalières dans la tourmente révolutionnaire. Les communautés religieuses de l'ancien diocèse de Paris de 1789 à 1801*. Paris, Letouzey et Ané, 1962, in-8°, 260 pages.

Dictionnaire de biographie française, publié sous la direction de **ROMAN D'AMAT** et de **P. LIMOUZIN-LAMOTHE**, fasc. LVII et LVIII. Paris, Letouzey et Ané, 1964, in-4°.

Biographies de Jacques-Louis Marin-Defrance (1758-1850), un des fondateurs de la Société géologique de France, mort à Sceaux; Jean-Antoine Dejean (1765-1848), général mort à Brunoy; Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix (1798-1863), peintre, propriétaire à Champrosay; Jules Delahaye (1826-1889), entomologiste mort à Lardy; Jean-Pierre-Guillaume Delahaye-Delaunay (1751-1830), né à Arpajon, député aux Etats généraux, au Conseil des Cinq-Cents et à la Chambre des Cent-Jours; Jean-François-Marie Delaitre (1766-1835), fondateur d'une filature de coton à l'Epine près d'Arpajon, préfet de Seine-et-Oise de 1814 à 1815, député de Seine-et-Oise de 1816 à 1820, puis à nouveau de 1821 à 1824 comme représentant d'Arpajon; François Delalande (1736-1772), curé de Grigny, mort en réputation de sainteté; Pierre-Alexis Delamair (1675-1745), architecte né à Châte-nay-Malabry qui construisit l'Hôtel de Soubise; Simon Delamotte (début xvii^e siècle - 1682), célestin du monastère de Marcoussis, auteur d'une "Histoire du pays de Hurepoix" restée manuscrite; Louis-Marie-Gabriel Delaunay-Belleville (1843-1912), ingénieur né à Corbeil, un des premiers fabricants d'automobiles; Paul Delesalle (1870-1948), ardent syndicaliste mort à Palaiseau où il s'était retiré; Alexandre Deleyre (1726-1796), littérateur, député à la Convention puis aux Cinq-Cents, membre de l'Institut, qui vécut à Limeil-Brévannes de 1772 à 1775; Jean Delpech, marquis de Méréville, mort le 2 août 1737; Louis-Pierre-Henri Demain (1874-1957), général né à Dourdan; Thomas Deman (1899-1954), dominicain, professeur de théologie au Saulchoir de 1928 à 1945; Adrien-Louis Demont (1851-1928), et sa femme Virginie-Elodie Demont-Breton (1859-1935), tous deux peintres qui vécurent longtemps à Montgeron; Gustave Demoulin (1817-1893), poète qui vécut et mourut à Fontenay-aux-Roses.

DORIVAL (Bernard): *Le musée national des Granges de Port-Royal*. Paris, Editions des musées nationaux, 1963, 189 pages.

Guide complet du musée, précédé d'un résumé historique.

Guide-répertoire d'archéologie antique (époques celtique, romaine, mérovingienne). 1 : départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne. Paris, groupe d'archéologie antique du Touring-Club de France, 1963, in-4°, 34 pages.

Deuxième édition du guide signalé l'an dernier; moins incomplet.

JURGENS (Madeleine) et MAXFIELD-MILLER (Elizabeth): *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe.* Paris, I. N., 1963, in-8°, 855 pages, pl. hors-texte.

Nous avons relevé quelques mentions intéressant notre région : Jean Poque-
lin, grand-père de Molière, possédait des terres à Athis-Mons (p. 19);
Madeleine L'Hermitte, cousine germaine d'Armande Béjart, fut baptisée à
Angerville en 1636 (p. 81 et 638); Faulle Martin, de la troupe de Molière,
était originaire d'Ardenay, commune de Saint-Martin-de-Brétencourt
(p. 313); la famille de comédiens Beys était propriétaire à Beaudreville,
commune de Gometz-la-Ville (p. 685); le comédien Philbert Gassot, sieur
du Croisy, mourut dans sa maison de Chennevières en 1695 (p. 700);
Molière prit en location, en 1665, une maison à Paris, de Guillaume Millet,
seigneur des Grand et Petit-Jeurre, près Etampes (p. 409-410); un petit
cousin de Molière, René Duburet, violoniste du roi, se fit ermite en forêt
de Sénart (p. 21).

LEGOY (L.) : *Essai sur l'architecture militaire au Moyen Age. Exploration archéologique de la France. Inventaires départementaux : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir.* Saint-Maur, chez l'auteur, 84, rue Garibaldi, 1963, in-8°, 52 pages, 36 pl. in-4°.

L'auteur avoue n'avoir pas pu tirer de son étude comparative les renseignements sur l'évolution de l'architecture militaire qu'il espérait. Cependant, cet inventaire, accompagné de plans et de photographies souvent inédits, rendra service aux archéologues.

LEMAITRE : *Le grand ensemble de Massy - Antony.* Diplôme d'études supérieures de géographie, Paris, 1962.

Un exemplaire est déposé à la bibliothèque de l'Institut de géographie.

Merveilles des châteaux d'Ile-de-France. Préface de Wladimir d'Ormesson. Paris, Hachette, 1963, gr. in-4°, 324 pages, très nombreuses illustrations.

Recensement de tous les châteaux d'Ile-de-France, à l'exception des demeures royales. Quelques-uns font l'objet d'une notice historique, illustrée de plusieurs photographies. Pour notre région sont étudiés : Courances, Farcheville, Sceaux, Les Roches à Bièvres, Verrières-le-Buisson, Le Saussay à Ballancourt, Mesnil-Voisin à Lardy, Dampierre, Le Marais, Villeconin, Ormesson et Grosbois.

MIQUEL (Pierre): *Paul Huet. De l'aube romantique à l'aube impressionniste.* Paris, impressions de La Martinelle, 1962, in-4° oblong, 270 pages, ill.

Vie et œuvres du peintre Paul Huet (1803-1869), né à Paris, qui fut mis en pension à Choisy-le-Roi, puis fit de nombreux séjours à Sceaux, à Fontainebleau, à Seine-Port, à Chailly-en-Bière, à Fontenay-aux-Roses et à Chaville.

NOUEL (abbé André): *Sur les traces de nos ancêtres pré-historiques. A la recherche des civilisations disparues (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais)*. Orléans, J. Masselot, 1964, in-8°, 60 pages, cartes, ill.

Rappel des principales découvertes préhistoriques — depuis le tardenoisien — et protohistoriques en Beauce, Orléanais et Gâtinais. Seul le sud de la Seine-et-Oise est intéressé, mais les principales trouvailles qui y ont été faites ne sont pas signalées.

POISSON (Georges): *Pays du dimanche: Ile-de-France. 1 : ouest*. Paris, Arts et métiers graphiques, 1964, in-12, 252 p. Le premier d'une série de quatre, ce nouveau guide d'Ile-de-France intéresse la partie occidentale du Hurepoix et le pays d'Yvelines. Belles photographies de Jacques Verroust.

REIDEMEISTER (Léopold): *Auf den Spuren der Maler der Ile-de-France. Topographische Beiträge zur Geschichte der Französischen Landschaftsmalerei von Corot bis zu den Fauves*. Berlin, Propyläen Verlag, 1963, in-8°, 190 pages, très nombr. ill., carte.

L'auteur présente, les unes à côté des autres, les œuvres et les photographies des paysages qui ont servi de modèles. Nous relevons parmi les noms de lieu: Marcoussis et Montlhéry.

ROGER: *Les industries de Vitry-sur-Seine*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1962.

Un exemplaire est déposé à la bibliothèque de l'Institut de géographie.

SCHIANO (M^{lle}): *Brétigny-sur-Orge, géographie humaine*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1962.

Un exemplaire est déposé à la bibliothèque de l'Institut de géographie.

Périodiques

BLAISE (René): *Le chemin de Reims*, dans *Bulletin de la Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye*, janvier 1964, n° 31, p. 2 à 7, 2 cartes.

L'auteur explique la naissance des paroisses de Chelles et Gournay et du hameau du Chénay par l'existence d'une voie préromaine de Reims à Chartres par Claye, Gournay et Palaiseau. Une étude approfondie des cartes anciennes, une bonne connaissance de la toponymie et des sources historiques donnent beaucoup de force à cette hypothèse.

BOUBY (Henri): *Contribution à la connaissance de la flore seine-et-oisienne*, dans *Revue de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles*, 1964, p. 102-106.

CHASTEL (André): *L'année Delacroix*, dans *Art de France*, 1964, n° 4, p. 328-335, ill.

Le comportement politique dans les grands ensembles de la région parisienne, dans *Revue française de science politique*, déc. 1963, n° 4, p. 977-992.

Indications démographiques et sociologiques — comportement politique des nouveaux électeurs. Etude de cas: Villeneuve-la-Garenne, Epinay-sur-Seine, Orly.

COUAILLER (Raymond): *Naissance et origines de La Bruyère*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 63^e année, juil.-sept. 1963, n° 3, p. 441-447.

Corrigeant les indications du dictionnaire critique de JAL, l'auteur montre que La Bruyère est né à Paris et non à Dourdan. L'auteur des *Caractères* ne descendait pas du célèbre ligueur Mathias La Bruyère; il était issu d'une famille de laboureurs du Perche, mais était cependant lié à Dourdan où son frère fut baptisé.

CSERY (Paul): *La ferme Saint-Victor*, dans *Bulletin du Cercle d'études savantes, archéologiques et folkloriques de Villeneuve-le-Roi*, 1963, n° 1.

DANIEL (Raoul) et VINOT (André): *Moustérien du limon lacessique de l'Hay-les-Roses*, dans *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1963, p. 291.

DESFEUILLES (André): *Le pont de Corbeil et la coupure de l'Essonne*, dans *Revue des amis du Musée de l'armée*, 1964.

DUVAL (Paul-Marie): *L'art des Celtes et la Gaule*, dans *Art de France*, 1964, n° 4, p. 5-43, nombr. ill.

Article de synthèse illustré de magnifiques photographies. Pour notre région, seul le dieu de Bouray est mentionné et représenté.

GENAILLE (Jeanne): *Portraits inédits du collectionneur Aguado, de M^{me} Aguado et de leurs enfants*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1964, p. 25-36, ill.

On sait qu'Aguado fut propriétaire du château d'Evry-Petit-Bourg et maire de cette ville.

GRAINCOURT (François): *Une réalisation municipale unique en France: le complexe sportif et nautique de Viry-Châtillon*, dans *Le district de Paris*, 1964, n° 7, p. 30-32, 3 phot.

GROSSET (C.): *La sculpture du portail sud de Notre-Dame d'Etampes. A propos du livre récent de M. Lapeyre, dans Cahiers de civilisation médiévale, 1963.*

HUBER (Martin-R.): *Paris sous la Ligue, dans Art de France, 1964, n° 4, p. 108-115.*

Brève analyse des carnets de Nicolas Ochsenbach, porte-enseigne allemand au service de la Ligue, dans lesquels il décrit et illustra les événements de 1589 à 1593 et, entre autres, la prise de Corbeil en 1590. On espère une prochaine édition de ce texte fort intéressant.

MARINIER (Jeanine) et TRIVIER (Paul): *Entretien avec Jacques de Bourbon-Busset, poète ou philosophe, dans Connais-sance des hommes (domaine de Chantemerle, Bois-le-Roi), 1964, n° 12, p. 6-7.*

Notes et discussions, dans Revue internationale d'onomas-tique, déc. 1963, n° 4, p. 309-314.

Essai d'identification de *Maniacum* en pays melunais, patrimoine de Mot-giséle, neveu de Saint-Vulfran (demande de M^e Lutrat et réponse).

PALEWSKI (Jean-Paul): *Organisation et réorganisation de la Seine-et-Oise, dans Le district de Paris, 1964, n° 7, p. 7-9.* Les réformes proposées n'ont pas été appliquées.

PERRIN (Charles-Edmond): *Note sur la population de Villeneuve-Saint-Georges au IX^e siècle, dans Le Moyen Age, 1963, t. LXIX, p. 75-86.*

Reprenant le texte du polyptyque d'Irminon, l'auteur critique les hypo-thèses formulées en 1921 par Ferdinand Lot dans son étude: *Conjectures démographiques sur la France au IX^e siècle*, parue dans *Le Moyen Age*, t. xxxi, p. 1-27 et 110-137. Le chiffre de 484 tiré du document est un minimum car il manque une partie de la population enfantine, mais toute tentative pour préciser ce chiffre ou calculer une densité de peuple-ment est vouée à l'échec.

PIGANIOL (André): *Informations archéologiques, circons-cription de Paris, région nord, Ris-Orangis, Longjumeau, dans Gallia, 1963, xxi, [1964], fasc. 2, p. 355-356, 1 phot.*

Résumé de notre rapport publié dans notre bulletin 1962, p. 62 à 64, et du rapport de MM. Jeanson et Mercier signalé dans la bibliographie de notre bulletin 1963.

RAOUL DE SCEAUX (père): *Lettres inédites du P. Martial d'Etampes*, dans *Etudes franciscaines*, juin 1964, p. 89-102.

Publication de huit lettres de direction spirituelle, précédées d'une courte biographie de Jean Raclardy, né à Etampes le 22 juillet 1575, entré au couvent des Capucins d'Orléans en 1597, prédicateur, maître des novices, directeur de conscience, mort au couvent d'Amiens le 19 juin 1635.

RITCHIE (Carson-I.-A.): *Un coutumier janséniste, les règlements pour les officières de l'abbaye royale de Notre-Dame de Gif par M^{me} Anne-Victoire de Clermont*, dans *Revue de l'histoire ecclésiastique*, 1963, t. LVIII, n° 2, p. 487-530.

Commentaire et édition de ce texte de 1682 sur la vie et la discipline des religieuses.

VIGNARD (E.): *Le gisement composite de Ballancourt-sur-Essonne*, dans *Bulletin de la Société préhistorique de France, compte rendu des séances d'avril 1964*.

Au sommet du "mont", une butte stampienne de 50 à 60 mètres de hauteur a été bouleversée par les carrières; on y a enterré récemment deux énormes châteaux d'eau. La récolte a donné du gravetien de Font-Robert, du protomagdalénien à raquettes, du magdalénien II et III, du tardenoisien II et du néolithique, entièrement mélangés.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a distribué, en 1964, le tome XIV (1963) de ses *Mémoires*; il est consacré tout entier à l'histoire de Paris.

Dans le *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, automne 1963 à été 1964, nos 23 à 26, notre confrère Raymond Devevey continue la publication de son *Parler paysan du Hurepoix sud*, et M. André-Louis Mercier poursuit sa longue étude sur *La flore populaire d'Île-de-France*.

La Société des amis de la région de Rambouillet et de sa forêt a distribué cette année le n° 8 de sa revue: *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*. Nous relevons un court article: *Marcoussis, la place de l'artiste dans la cité nouvelle*, par Guillaume Gillet, à l'occasion du deuxième salon de Marcoussis, dont le vernissage a eu lieu le 22 juin 1963, et le compte rendu du troisième salon de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (4-19 mai 1963), par André Pohier.

La Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française a publié, en décembre 1963, son bulletin n° 2. Nous y apprenons qu'a été inaugurée, à Plessis-Trévisé, une statue du maréchal Mortier, duc de Trévisé, provenant du palais de Versailles, qu'on a érigée dans le parc de l'Hôtel de ville. Nous y relevons en outre les articles suivants : *Le général Renault, tombé à Villiers-sur-Marne en 1870*, par Robert RAVERAT (p. 12-15); *Méditation sur une rançon*, par E. LEBEAU (répartition de la rançon de Jean le Bon dans les paroisses de la prévôté et vicomté de Paris), p. 18 à 21; *Sœur Candide et ses maisons de cure d'enfants* (à Ormesson et Villiers-sur-Marne), par Emile JEAN, p. 21 à 30; *Notes sur l'histoire religieuse de Villiers à l'époque révolutionnaire*, par Raymond KLEIN, d'après les notes de Georges Staës, p. 31 à 55.

MM. LAHAYE et COUBARD continuent la publication, dans le bulletin paroissial de Quincy et Boussy, *En Equipe*, de leurs études sur ces deux villages : *Le Petit-Quincy à Quincy*, de janvier à mai 1964, et *La seigneurie de Mandres en Brie*, de juin à novembre 1964.

Dans *Le Messager d'Ormesson*, M. l'abbé VARAIGNE continue sa chronique historique : dans le n° 22, de février 1964 : *Ormesson au XVIII^e siècle, la construction de l'église* (précisions sur la construction de l'actuelle église de 1764 à 1766 et détermination de l'emplacement de l'église détruite en 1764 qui n'était pas ancienne); dans le n° 24, d'avril 1964 : ce qui reste de l'ancienne église: cloche et inscriptions; dans le numéro de juin 1964 : *Les malheurs du sieur Papin* (curé d'Ormesson en 1764).

La revue *Art chrétien* a consacré son n° 33-34, paru en 1964, aux nouvelles églises de Seine-et-Oise : Saint-Paul de Massy, le Saint-Esprit à Viry-Châtillon, l'église d'Ablon, Sainte-Madeleine à Massy, Sainte-Bernadette à Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève à Palaiseau, La Clarté-Dieu, couvent de Franciscains à Orsay, Notre-Dame de la Voie à Athis-Val, tapisserie de Saint-Germain d'Arpajon. On donne, pages 74-75, un circuit commode pour la visite de ces églises.

L'Observateur commercial et financier, édité par la Banque industrielle et commerciale de la région sud de Paris, continue la publication d'articles touristiques. Le n° 8, de 1963,

est consacré à la visite de l'église Saint-Martin d'Etampes (d'après la monographie de M. Latterner-Stoffel), du musée d'Etampes et de l'église de Morigny-Champigny. Dans le n° 1 de 1964: *Montlhéry ou la promenade des signaux* donne la description et l'historique de l'église de Longpont, de la tour de Montlhéry, du château de Leuville et du village de Torfou. Le n° 3: *Arpajon ou la promenade des couleurs* nous fait visiter les établissements Ripolin, à Arpajon, puis l'église de Saint-Germain-lès-Arpajon dont la silhouette orne le revers de la couverture. Dans le n° 4, c'est la rubrique "Pour vous, Madame" qui donne la description et l'histoire du parc de Sceaux. Enfin, le n° 5, sous le titre: *Dourdan ou la promenade en Hurepoix*, fait visiter Villeconin, Dourdan, Grillon et Sainte-Mesme.

Travaux en cours

BEE (Michel): *Etampes, ville d'étape au XV^e siècle*. (D. E. S. annexe).

CHABRUT (M^{me}): *Recherches sur l'activité des Messieurs de Saint-Lazare lors de leur séjour dans la maison de la donation Le Camus à Grigny*.

DESCAUSES (Jean-François): *Le département de Seine-et-Oise d'après l'enquête de 1848*. (D. E. S. de géographie).

DUBREUIL (abbé): *Monographie de la commune de Maisse*.

LUSSIEZ (Anne-Claire): *Les inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*. (Mémoire de l'Ecole du Louvre).

ROMANO (M.): *Les récoltes dans le département de Seine-et-Oise de 1825 à 1873*.

TARDY (M.): *Monographie de la commune de Montlhéry*.

VERLET (Colombe): *La Commission des arts du département de Seine-et-Oise, 1792 - An IV*. (Mémoire de l'Ecole du Louvre).



CHRONIQUE

Circonscriptions administratives

Par décrets du 28 janvier 1964, neuf cantons ont été créés dans les arrondissements de Corbeil et de Palaiseau : Brunoy et Montgeron, détachés de Villeneuve-Saint-Georges; Chennevières, détaché de Boissy-Saint-Léger; Corbeil-Essonnes nord, détaché de Corbeil-Essonnes; enfin, Massy, Athis-Mons, Juvisy, Savigny et Villeneuve-le-Roi, détachés de Longjumeau.

La loi n° 64-707, du 10 juillet 1964, a réorganisé la région parisienne en remplaçant les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise par les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise; les villes suivantes ont été choisies comme préfectures de ces nouveaux départements : Nanterre, Stains, Créteil, Evry (nouveau nom d'Evry-Petit-Bourg), Versailles et Pontoise.

Congrès

Le Congrès national des sociétés savantes s'est tenu en 1964 à Lyon. Notre vice-président, M. E. Houth, y a fait une communication sur : "Un Lyonnais, évêque de Versailles : Monseigneur Charrier de La Roche".

La conférence des sociétés savantes de Seine-et-Oise s'est tenue les 12 et 13 juin 1964 à Pontoise. Quatre de nos confrères y ont fait une communication : M^e Jean Chanson, adjoint au maire de Dourdan, a parlé des souches de cierges du Val-Saint-Germain récemment réinstallées avec goût dans l'église du Val-Saint-Germain où des fêtes ont été organisées à cette occasion les 30 et 31 mai 1964. Ces porte-cierges avaient été classés monuments historiques par arrêté du 6 septembre 1938, grâce à l'intervention de MM. Brame et Houth. M. le professeur Goldfiem a donné le résultat de ses travaux sur la commanderie de Balizy et sur le haras templier de Longpont. M. Emile Houth a fait deux communications, l'une sur les comtes de

Meulan; l'autre, en collaboration avec M. Leleu, sur le trésor de Notre-Dame de Versailles. Enfin, M. Maurice Lahaye, complétant une étude d'Emile Coüard, a présenté un maire de Quincy-sous-Sénart député aux Cinq-Cents : Garnier-Deschênes¹.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Alphonse Daudet se dit « à la campagne, mort pour tous, avec un travail énorme » dans une lettre non datée (Noël Charavay, cat. 715, juin 1964).

Une plaque a été apposée sur la maison de Delacroix à Champrosay, 14, rue A.-Daudet.

Renoir a séjourné, en 1876, chez Alphonse Daudet, et y a brossé quelques toiles notamment le portrait de M^{me} Daudet et "Bords de Seine à Champrosay" aujourd'hui au musée du Jeu de Paume (*Le Jardin des Arts*, oct. 1963, p. 69).

Florian donne l'emploi du temps des jours prochains (il ira le lendemain à Sceaux...) dans une lettre adressée de Paris à M. Girod le 20 septembre 1790 (Noël Charavay, cat. 715, juin 1964).

Stendhal, dans une lettre du 28 juin 1827, parle du passage à Villeneuve-Saint-Georges de la fameuse girafe envoyée à Charles X par le pacha d'Égypte (librairie de l'Abbaye, cat. 35, mai 1964).

Hommage

Le doyen Palanque a rendu hommage à la mémoire de notre regretté confrère Jacques Zeiller dans une notice nécrologique publiée dans la *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, 1962, p. 108-109.

Noces de diamant

Nous sommes heureux de féliciter M. Armand Caillet, membre de notre Conseil d'administration depuis 1943, auteur d'une monographie de Puiset-le-Marais et d'un important ouvrage sur le folklore étampois, ainsi que M^{me} Caillet, à l'occasion de leurs noces de diamant qui ont été célébrées en juin 1964, à Puiset-le-Marais, au milieu de l'affection de tous les habitants de ce charmant village du Hurepoix.

1. Cette communication est publiée ci-dessus, page 41.

Chamarande

Au concours organisé par la R. T. F. le 12 juin 1964 à la suite de son émission "Chefs-d'œuvre en péril", la Société de construction industrielle *La Construction moderne française*, membre de notre Société, a obtenu une récompense pour avoir sauvé le château de Chamarande où elle a installé son siège social.

Corbeil-Essonnes

Le cinquième festival de Corbeil-Essonnes s'est tenu les 19 et 20 juin 1964 dans le parc du musée Saint-Jean. La première soirée a été consacrée à la lecture de poèmes classiques et modernes, la seconde à la présentation de *Roméo et Juliette* de Jean Cocteau, d'après Shakespeare.

Longjumeau

L'association "Renaissance et culture" de Villemoisson-sur-Orge, présidée par M. Pautet, en accord avec Monsieur l'architecte des Bâtiments de France à Versailles, a commencé la restauration du pont de Balizy. Malheureusement, et en dépit d'une surveillance attentive, l'œuvre de ces archéologues de bonne volonté est entravée par quelques vandales qui s'acharnent à détruire ce qui mériterait d'être conservé.

Cet actif groupement a d'ailleurs dû abandonner Balizy, cet été, pour tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être dans un chantier situé au lieudit "La Croix-Breton", à la sortie sud de Longjumeau, à cinq cents mètres environ à l'est du raccordement avec la déviation (section Z du cadastre, numéro de parcelle 18 à 21), où avait été découvert fortuitement une nécropole antique¹.

M. Pautet n'a été prévenu qu'après l'enlèvement d'un sarcophage et d'un très grand nombre de corps avec mobilier funéraire, armes, bijoux et monnaies, et la destruction de substructions anciennes.

Dès son arrivée sur le chantier, M. Pautet a pu examiner un sarcophage de calcaire contenant le corps d'une jeune fille. Il a ensuite fait des sondages et divisé le chantier en six secteurs parallèles :

1. Cf. la découverte de sépultures déjà faite à courte distance de ce lieu (voir ci-dessus, bibliographie, page 60).

Le premier secteur, de 34,50 mètres de largeur, entièrement dans le limon des plateaux, encore peu étudié, n'a donné que des débris de poterie et des ossements animaux.

Le deuxième secteur, de 5,50 mètres de largeur, correspond à une poche de limon des plateaux s'enfonçant à 4 mètres de profondeur dans le lœss et le sable de Fontainebleau. On y a trouvé les restes de deux corps en position fœtale avec poteries, clous et rivets.

Le troisième secteur, de 10 mètres de largeur, comprenait des sépultures à incinération complète avec poteries, verrerie et une partie de bracelet en bronze.

Le quatrième secteur, de 14,50 mètres de largeur, avait été très bouleversé par les pelleteuses; on y a recueilli deux monnaies romaines (dont une de Postume) et deux vases incomplets.

Le cinquième secteur, de 23 mètres de largeur, a été le plus fructueux; on y a trouvé : trois crânes isolés dont deux posés chacun sur une pierre avec débris de boîtes et clous; un corps sans tête en partie calciné; un corps en partie calciné, la tête posée sur la poitrine, et deux autres corps, dont un incomplet, tous inhumés à 1,40-1,50 mètre du sol actuel, et sans mobilier. Furent étudiés en outre: un corps complet avec tête d'enfant posée au-dessus de la poitrine, accompagné d'une monnaie romaine et de clous; deux corps avec poteries, clous et un foret; deux autres corps, dont un incomplet, sans mobilier; enfin, une sépulture à incinération ainsi que quelques belles poteries et un vase en verre.

Enfin, le sixième secteur, de 6,50 mètres de largeur, a donné deux corps sans mobilier sauf quelques clous et tessons, et un corps en partie calciné accompagné de deux belles poteries, d'un ardillon de bronze, d'une fibule également de bronze et de débris d'un autre bijou.

L'excellent travail de sauvetage accompli par M. Pautet et son équipe au cours des mois de septembre et d'octobre a donc permis de sauver de nombreuses pièces archéologiques qui sont déposées dans un local offert par la municipalité de Longjumeau et de commencer l'étude de cette nécropole fort intéressante où se mêlent plusieurs types d'inhumation. Nous espérons que ce travail sera poursuivi et que nous pourrions en publier le rapport complet dans un prochain bulletin.

Milly-la-Forêt

A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Jean Cocteau, une cérémonie s'est déroulée le 15 octobre 1964 à la chapelle Saint-Blaise-des-Simples au cours de laquelle a été inauguré le buste de Jean Cocteau, par Arno-Breker, commandé par les habitants de Milly pour accompagner la dalle funéraire toute simple de leur illustre et regretté compatriote.

Ormesson-sur-Marne

Pour fêter le deuxième centenaire de l'église, une messe a été célébrée le 6 décembre 1964 par Monseigneur Melbois en l'église d'Ormesson, et un spectacle "Son et lumière" y a été donné l'après-midi.

NÉCROLOGIE

M. Jacques LEMERLE.

*
**

M. MENGIN-LECREULX.

*
**

M. Henri NARGET.

*
**

Tous ceux qui l'ont connu, ont appris avec peine le décès de Monsieur le chanoine RACARY.

Après avoir été pendant de longues années missionnaire diocésain, puis curé de Longjumeau, Monsieur le chanoine RACARY avait été nommé curé-archiprêtre de Corbeil en 1944.

Il ne nous appartient pas de dire ce que fut son action sacerdotale, mais il est de notre devoir de rendre hommage à l'œuvre immense qu'il accomplit en vue de restaurer et d'embellir l'église Saint-Spire. Grâce à lui, les vitraux détruits par le bombardement du 13 août 1944, furent remplacés par des vitraux modernes, qui s'harmonisent avec ce monument ancien. Son dévouement, sa ténacité, ses démarches auprès de l'Administration des Beaux-Arts furent déterminants, lorsqu'il s'agit de restaurer le chœur et le transept de l'église. Il n'est pas exagéré de dire que, sans le chanoine RACARY, ces travaux n'auraient été, ni entrepris, ni menés à bonne fin.

Tous les membres de notre société, dont il faisait partie depuis son arrivée à Corbeil, regretteront que sa disparition n'ait pas permis à Monsieur l'archiprêtre RACARY, de réaliser les projets qu'il avait formés pour rendre plus belle encore l'église Saint-Spire, à laquelle il était si attaché.

IMPRIMERIE
HUBERT & FILS
LARGENTIÈRE (Ardèche)
